



Tableau de bord du marché du travail luxembourgeois

Indicateurs relatifs aux flux de main-d'œuvre

Période de référence : janvier 2023 - janvier 2024

Date de parution : mai 2024

Liste des indicateurs

1. Les flux de main-d'œuvre salariée : nombre de recrutements et de fins de contrat (y compris emplois intérimaires)	2
2. La saisonnalité des flux de main-d'œuvre salariée	3
3. Les flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité	4
4. Les flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le genre	6
5. Les flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon l'âge	9
6. Les flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon la nationalité et la résidence	13
7. Les recrutements de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le type de contrat	16
8. Les recrutements de main-d'œuvre salariée non intérimaire rémunérés au voisinage du salaire social minimum	19
Note méthodologique	22
ANNEXES	23

Les chiffres des flux annuels depuis 2009 sont disponibles sur la page suivante :

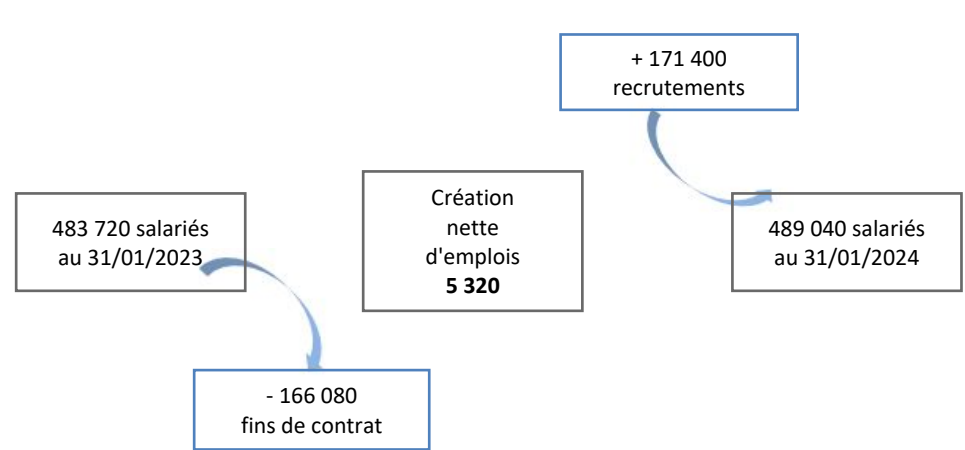
<http://www.adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/faits-et-chiffres/statistiques/igss/Tableaux-interactifs-flux-emploi/index.html>

Pour des raisons de protection des données à caractère personnel, tous les effectifs présentés dans ce tableau de bord sont arrondis à la dizaine inférieure ou supérieure.

Les explications et les précautions d'utilisation de ces chiffres sont détaillées dans la note méthodologique.

1. Les flux de main-d'œuvre salariée : nombre de recrutements et de fins de contrat (y compris emplois intérimaires)

1.1. Flux et création nette d'emplois salariés



Au 31 janvier 2024, il y avait 489 040 salariés au Luxembourg contre 483 720 au 31 janvier 2023. Entre ces deux dates, on observe 171 400 recrutements et 166 080 fins de contrat (dont près de 7 300 départs à la retraite¹). Le solde entre les recrutements et les fins de contrat (appelé création nette d'emplois salariés) est de 5 320 salariés. L'emploi salarié a donc augmenté de 5 320 unités sur la période étudiée, soit une progression de 1,1%.

1.2. Poids de l'emploi intérimaire dans les flux de main-d'œuvre salariée

	Recrutements (1)	Fins de contrat (2)	Création nette d'emplois salariés (3)=(1)-(2)
Salariés hors intérimaires	144 320	138 760	5 560
Salariés intérimaires	27 080	27 320	- 240
Total	171 400	166 080	5 320

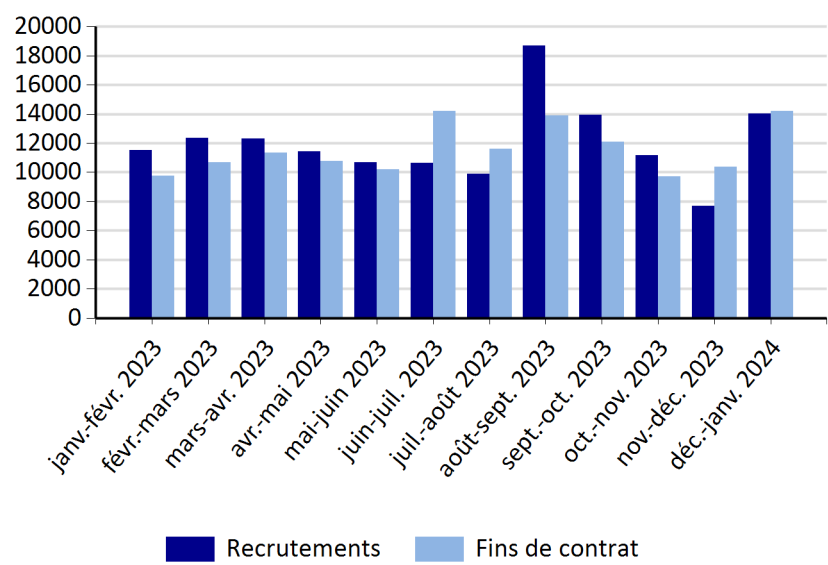
Sur l'ensemble des recrutements réalisés, 16% concernent des emplois salariés intérimaires tandis que 84% concernent des emplois salariés non intérimaires.

Pour les fins de contrat, ces chiffres s'établissent à 16% et 84%. Notons que parmi l'ensemble des salariés travaillant au Luxembourg au 31 janvier 2024, 1,3% occupent un emploi salarié intérimaire (soit 6 290 personnes).

¹Ce nombre de départs à la retraite ne comprend pas les retraites du régime statutaire (fonctionnaires et employés de l'Etat) car les données ne sont pas encore disponibles pour la période étudiée. En se basant sur les données des 12 mois antérieurs, on peut estimer à quelque 600 les départs à la retraite du régime statutaire.

2. La saisonnalité des flux de main-d’œuvre salariée²

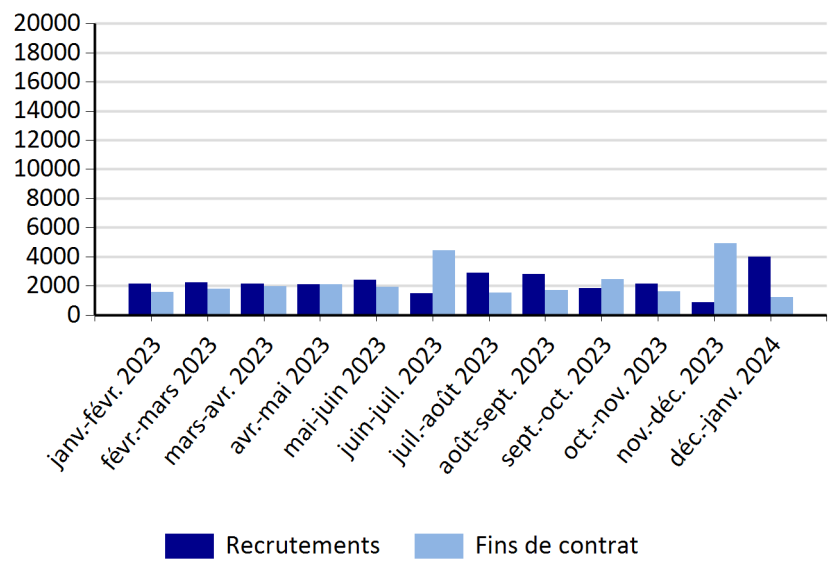
Salariés non intérimaires



Selon les mois, le nombre de recrutements de salariés non intérimaires oscille entre 7 670 et 18 690 ; celui des fins de contrat, entre 9 710 et 14 210.

Guide de lecture : Entre janvier et février 2023, on observe 11 520 recrutements et 9 740 fins de contrat pour les salariés non intérimaires.

Salariés intérimaires

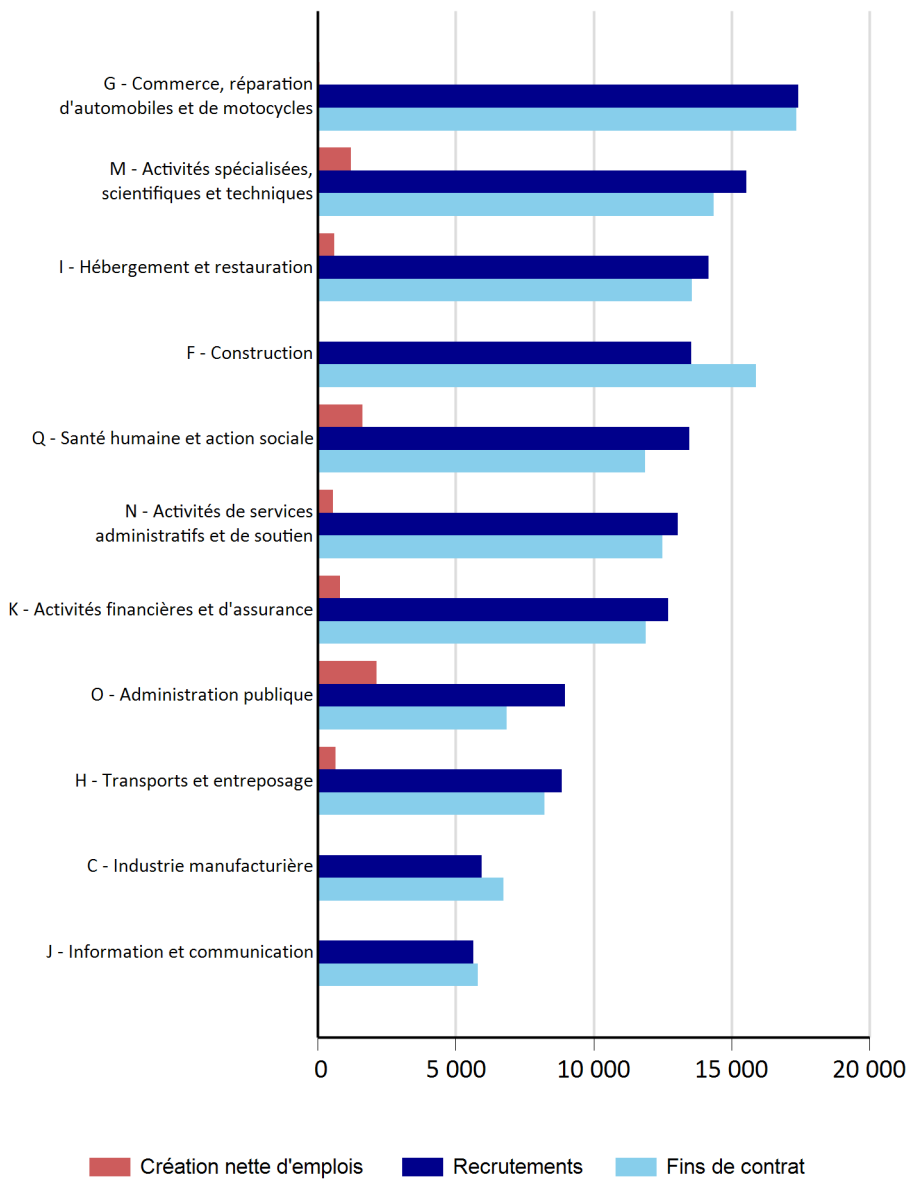


Selon les mois, le nombre de recrutements de salariés intérimaires oscille entre 890 et 3 980 ; celui des fins de contrat, entre 1 210 et 4 910.

²Les chiffres correspondant au point 2 sont présentés dans les tableaux 1 et 2 de l'annexe.

3. Les flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité³

3.1. Répartition globale des recrutements et des fins de contrat selon le secteur d'activité



Avec respectivement 17 420, 15 550, 14 170 et 13 540 recrutements, les secteurs "Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles", "Activités spécialisées, scientifiques et techniques", "Hébergement et restauration" ainsi que "Construction" sont ceux qui ont le plus recruté entre janvier 2023 et janvier 2024.

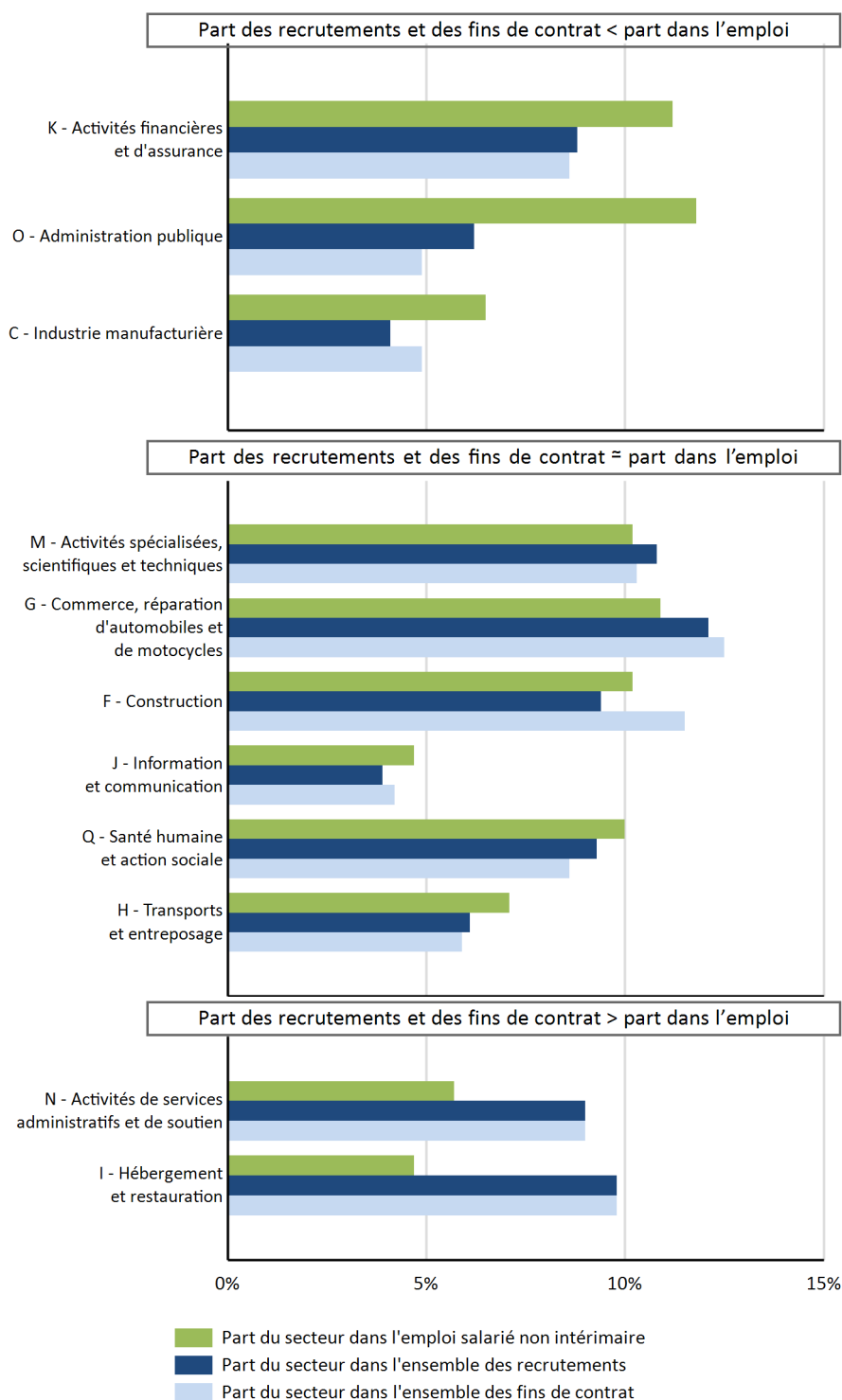
On observe le plus grand nombre de fins de contrat dans les secteurs "Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles", "Construction", "Activités spécialisées, scientifiques et techniques" et "Hébergement et restauration".

Dans tous les secteurs présentés ici sauf 3 d'entre eux, le solde entre les recrutements et les fins de contrat est positif ; autrement dit, ils sont tous créateurs d'emplois sauf 3, même s'ils le sont dans des mesures très différentes.

Guide de lecture : Pour le secteur "Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles", le nombre de recrutements entre janvier 2023 et janvier 2024 s'élève environ à 17 420, le nombre de fins de contrat à 17 350. La création nette d'emplois, qui correspond à la différence entre le nombre de recrutements et le nombre de fins de contrat, est de 70.

³Les secteurs mentionnés ici sont ceux qui représentent plus de 4% de l'emploi salarié non-intérimaire. Les chiffres relatifs à tous les secteurs se trouvent dans le tableau 3 de l'annexe.

3.2. Les flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le poids du secteur d'activité dans l'emploi



La part que représente chaque secteur dans les flux de main-d'œuvre ne correspond pas toujours à la part qu'il représente dans l'emploi.

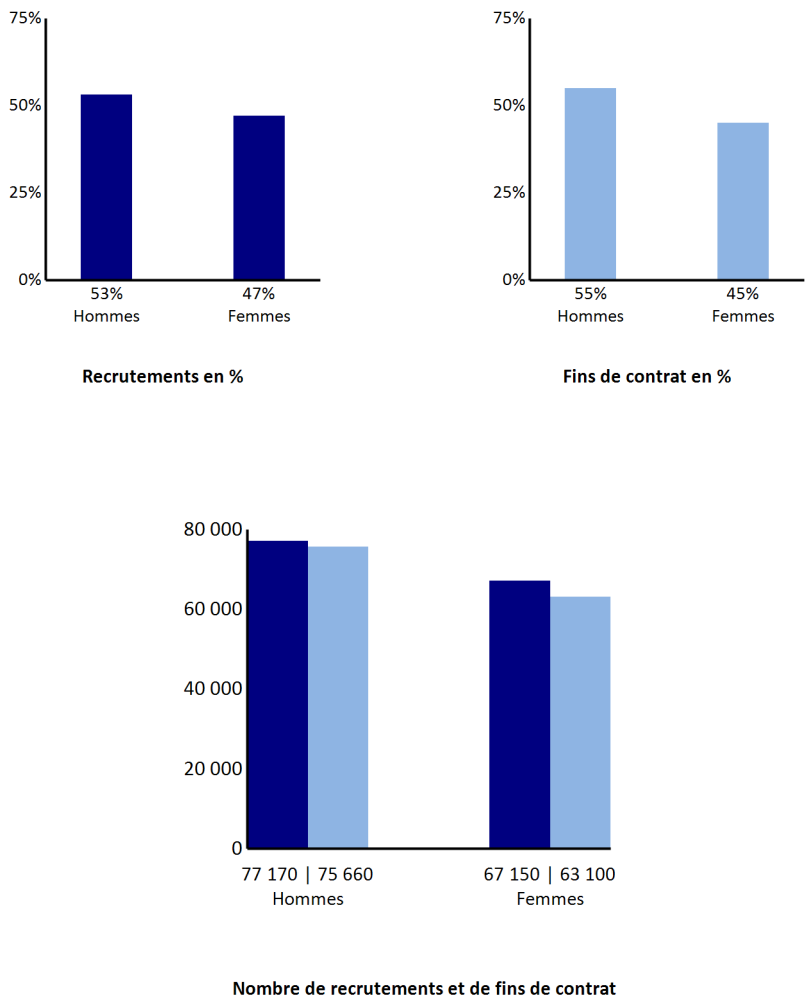
La différence entre les deux s'explique par la dynamique de l'emploi dans le secteur. Cette dynamique résulte du jeu simultané de la destruction et de la création d'emplois mais surtout de la rotation de la main-d'œuvre sur les postes existants : les secteurs employant du personnel peu qualifié (comme l'HORECA ou les activités de services administratifs ou de soutien) ont traditionnellement une rotation sur postes existants plus élevée que les secteurs nécessitant une main-d'œuvre qualifiée, ce qui explique que la part que ces secteurs représentent dans les recrutements et les fins de contrat soit supérieure à celle qu'ils représentent dans l'emploi salarié.

Guide de lecture : les secteurs d'activité sont classés en trois groupes. Le 1^{er} rassemble les secteurs dans lesquels la part qu'ils représentent dans les recrutements et les fins de contrat est inférieure à celle qu'ils représentent dans l'emploi salarié. Le 2^{ème} groupe rassemble les secteurs où la part dans les recrutements et les fins de contrat est identique à la part du secteur dans l'emploi. Le dernier groupe contient les secteurs où la part dans les recrutements et les fins de contrat est supérieure à la part du secteur dans l'emploi.

Dans le 1^{er} groupe par exemple, le secteur "Administration publique", qui occupe 12% des salariés (hors intérimaires), représente 6% des recrutements et 5% des fins de contrat.

4. Les flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le genre⁴

4.1. Répartition globale des recrutements et des fins de contrat selon le genre



Parmi les 144 320 recrutements (hors intérimaires) réalisés entre janvier 2023 et janvier 2024, 47% concernent une femme. La part des femmes respectivement dans les recrutements et les fins de contrat est supérieure à la part qu'elles représentent dans l'emploi salarié (42%). Cette surreprésentation des femmes dans les flux de main-d'œuvre s'explique notamment par le fait qu'elles sont proportionnellement plus présentes que les hommes dans les professions ayant un fort turn over.

Qu'il s'agisse des hommes et des femmes, la création nette d'emplois (solde entre le nombre de recrutements et de fins de contrat) est positive. Ainsi, entre janvier 2023 et janvier 2024, le nombre d'hommes salariés (hors intérimaires) sur le marché du travail a augmenté de 1 510 unités, ce chiffre s'établissant à 4 050 pour les femmes.

Pour les hommes, la création nette d'emplois représente 2% des recrutements (= 1 510/77 170) et 6% pour les femmes.

Guide de lecture :

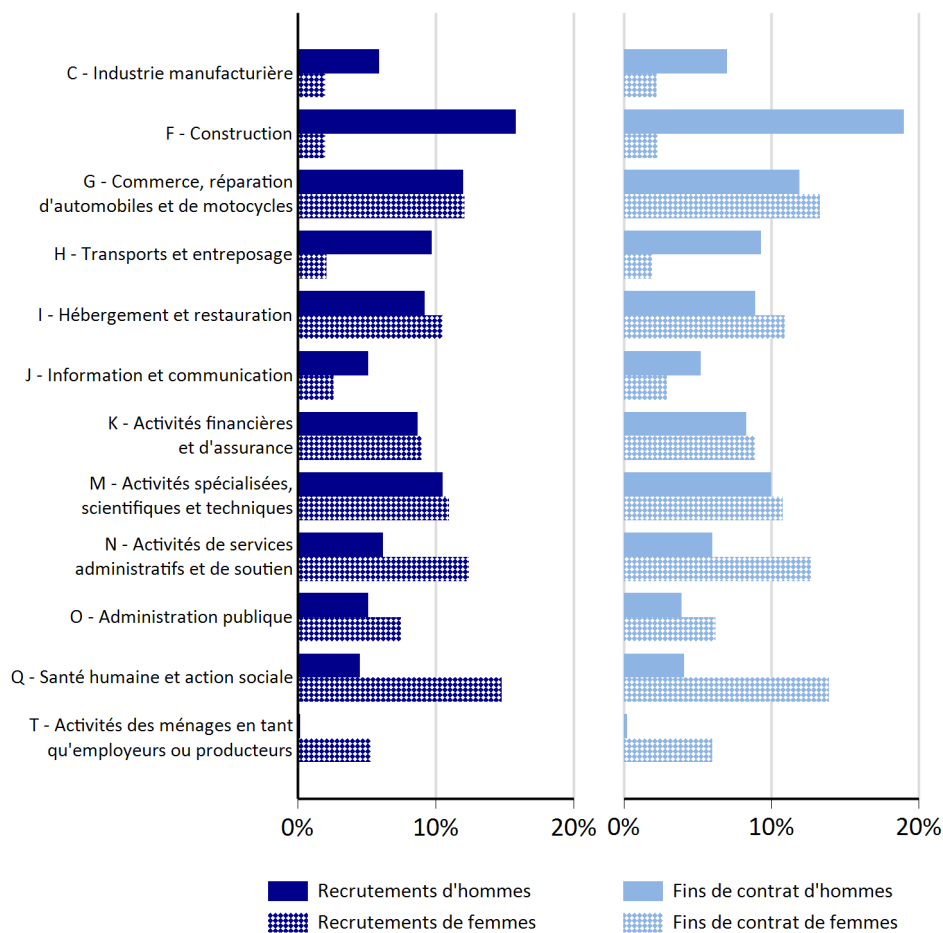
1^{er} graphique : Parmi l'ensemble des recrutements effectués entre janvier 2023 et janvier 2024, 53% des concernent des hommes et 47% des femmes.

2^e graphique : Parmi l'ensemble des fins de contrat effectués entre janvier 2023 et janvier 2024, 55% concernent des hommes et 45% des femmes.

3^e graphique : Parmi l'ensemble des recrutements effectués entre janvier 2023 et janvier 2024, 77 170 concernent des hommes. C'est le cas de 75 660 fins de contrat.

⁴Les chiffres correspondant aux graphiques sont présentés dans le tableau 4 de l'annexe.

4.2. Structure des recrutements et des fins de contrat selon le secteur d'activité et le genre



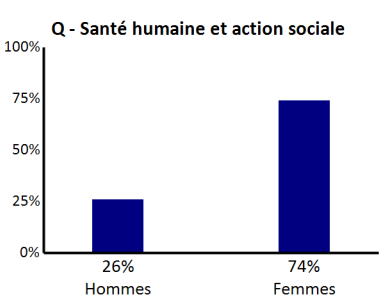
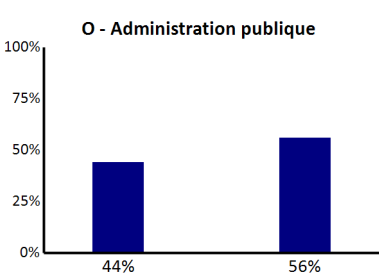
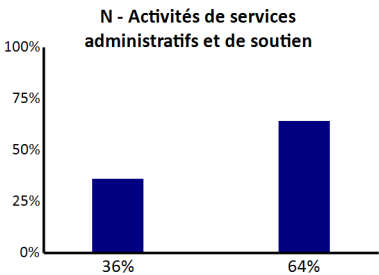
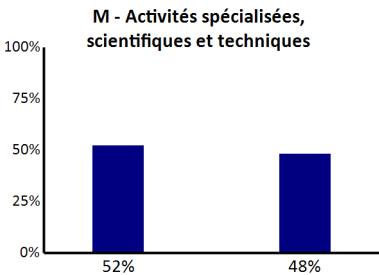
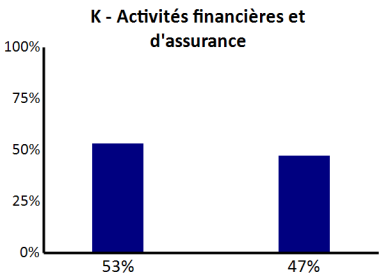
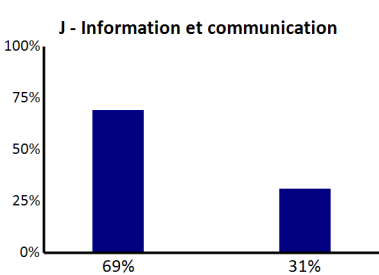
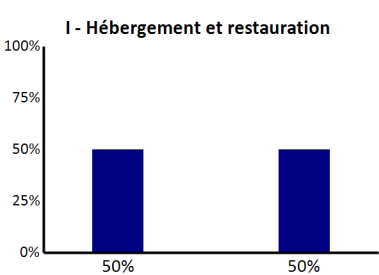
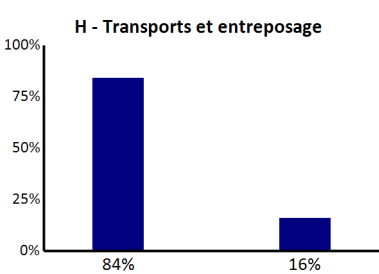
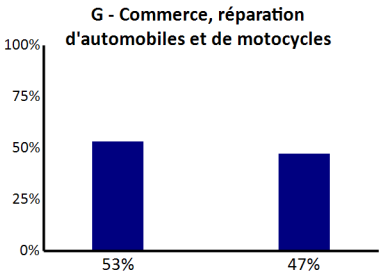
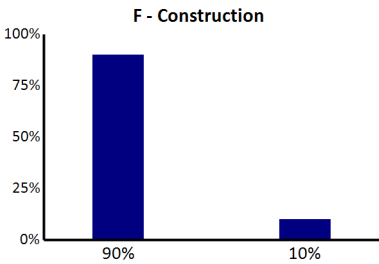
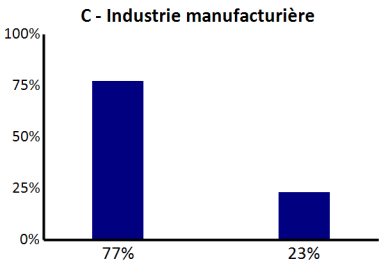
Les trois secteurs qui recrutent le plus de femmes sont "Santé humaine et action sociale", "Activités de services administratifs et de soutien" et "Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles", qui représentent 15%, 12% et 12% des recrutements féminins (hors intérimaires).

La part que représente certains secteurs dans les recrutements féminins est très différente de la part qu'ils représentent dans les recrutements masculins. Par exemple, le secteur "Santé humaine et action sociale" représente 15% des recrutements féminins contre 5% des recrutements masculins. A l'inverse, le secteur "Information et communication" représente 5% des recrutements masculins contre 3% des recrutements féminins.

Notons, pour les femmes, le nombre important de recrutements (3 580) liés à des emplois de femmes de ménage dans les ménages privés.

Guide de lecture : Les recrutements de femmes dans le secteur "Industrie manufacturière" représentent 2% de l'ensemble des recrutements féminins. Les recrutements d'hommes dans le même secteur représentent 6% de l'ensemble des recrutements masculins.

4.3. Structure des recrutements dans différents secteurs d'activité selon le genre



Les graphiques ci-contre représentent, pour les secteurs d'activité les plus importants en termes d'emplois, la structure des recrutements qui y sont réalisés. Ces graphiques illustrent le fait que les deux groupes de main-d'œuvre, femmes et hommes, se positionnent de façon très différenciée selon les secteurs d'activité.

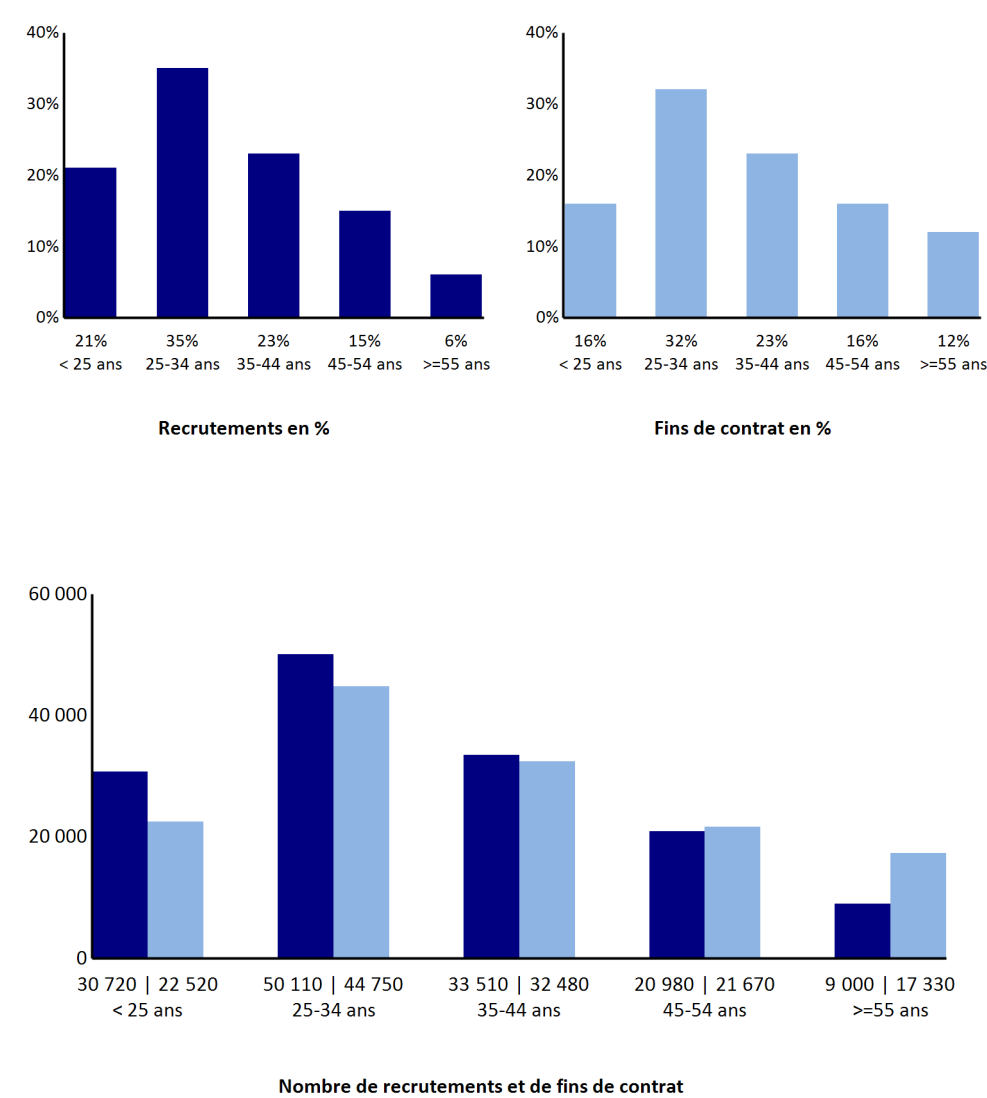
Certains secteurs se caractérisent par une très forte concentration de femmes dans les recrutements. Par exemple "Santé humaine et action sociale", "Activités de services administratifs et de soutien" et "Administration publique" où elles représentent respectivement 74%, 64% et 56% des recrutements.

Dans d'autres secteurs, on observe une forte concentration d'hommes. Ces derniers représentent 90% des recrutements réalisés dans "Construction", 84% dans "Transports et entreposage" et 77% dans "Industrie manufacturière".

Guide de lecture : Parmi les recrutements effectués par le secteur "Industrie manufacturière" entre janvier 2023 et janvier 2024, 77% concernent des hommes et 23% des femmes.

5. Les flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon l'âge⁵

5.1. Répartition globale des recrutements et des fins de contrat selon l'âge



Guide de lecture :

1^{er} graphique : Parmi l'ensemble des recrutements effectués entre janvier 2023 et janvier 2024, 21% concernent des jeunes de moins de 25 ans.

2^e graphique : Parmi l'ensemble des fins de contrat effectués entre janvier 2023 et janvier 2024, 16% concernent des jeunes de moins de 25 ans.

3^e graphique : Parmi l'ensemble des recrutements effectués entre janvier 2023 et janvier 2024, 30 720 recrutements concernent des jeunes de moins de 25 ans. C'est le cas de 22 520 fins de contrat.

Parmi les 144 320 recrutements réalisés entre janvier 2023 et janvier 2024, 21% concernent les personnes de moins de 25 ans, 35% les 25-34 ans, 23% les 35-44 ans, 15% les 45-54 ans et 6% les 55 ans et plus.

Parmi les 138 750 fins de contrat, 16% concernent les personnes de moins de 25 ans, 32% les 25-34 ans, 23% les 35-44 ans, 16% les 45-54 ans et 12% les 55 ans et plus.

On observe le plus grand nombre de recrutements (50 110) chez les 25-34 ans.

Les fins de contrat les plus nombreuses (44 750) concernent les personnes de 25-34 ans.

Si l'on compare la part que représente chaque classe d'âge dans les flux de main-d'œuvre avec celle qu'elle représente dans l'emploi salarié, on constate que :

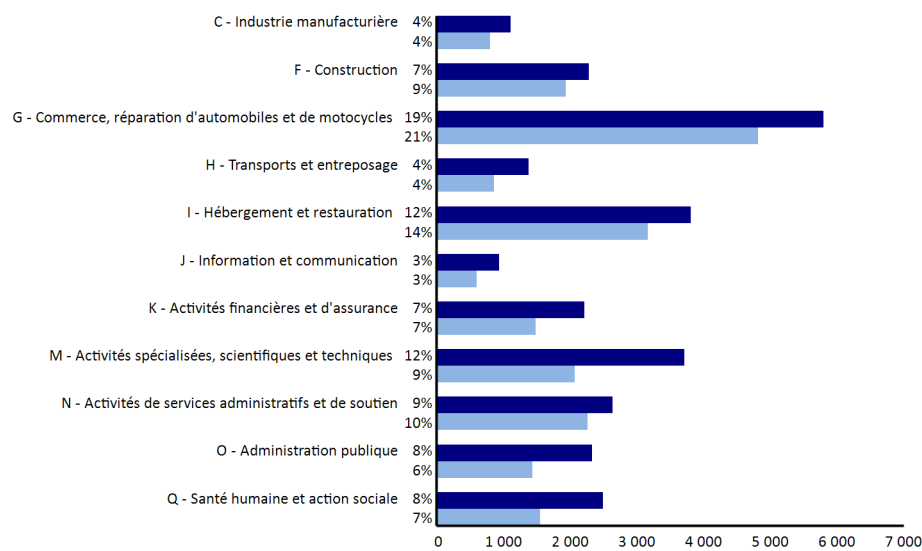
- Les plus jeunes sont surreprésentés dans les flux puisqu'ils représentent 6% dans l'emploi salarié. Cette situation s'explique notamment par la plus forte mobilité des jeunes qui démarrent fréquemment leur carrière par des CDD.
- Les 25-34 ans sont surreprésentés dans les flux (27% dans l'emploi salarié)
- Les 35-44 ans sont sous-représentés dans les flux (28% dans l'emploi salarié)
- Les 45-54 ans sont sous-représentés dans les flux (26% dans l'emploi salarié)
- Les 55 ans et plus sont sous-représentés dans les flux (13% dans l'emploi salarié)

Si l'on calcule la création nette d'emplois (solde entre le nombre de recrutements et de fins de contrat) en fonction de l'âge, on observe qu'elle diminue à mesure que l'âge augmente. Elle s'élève à 8 200 pour les plus jeunes, diminue respectivement à 5 360 et 1 030 pour les classes 25-34 ans et 35-44 ans. Pour les 45-54 ans, elle est nulle et devient négative pour les 55 ans et plus, du fait des départs à la retraite.

⁵Les chiffres correspondant aux graphiques sont présentés dans le tableau 5 de l'annexe.

5.2. Structure des recrutements et des fins de contrat selon le secteur d'activité et l'âge

< 25 ans

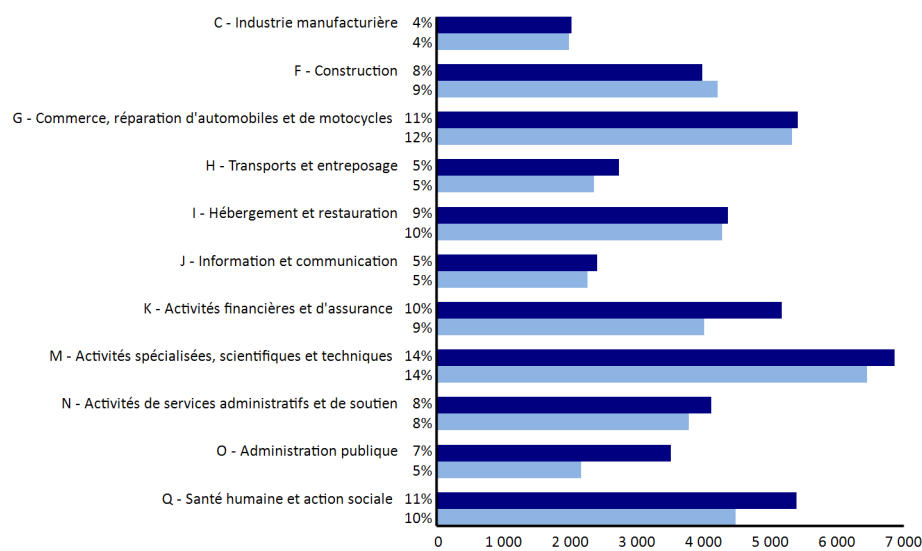


Les trois secteurs qui recrutent le plus de personnes de moins de 25 ans sont "Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles" (qui représente 19% des recrutements des moins de 25 ans), "Hébergement et restauration" (12%) et "Activités spécialisées, scientifiques et techniques" (12%).

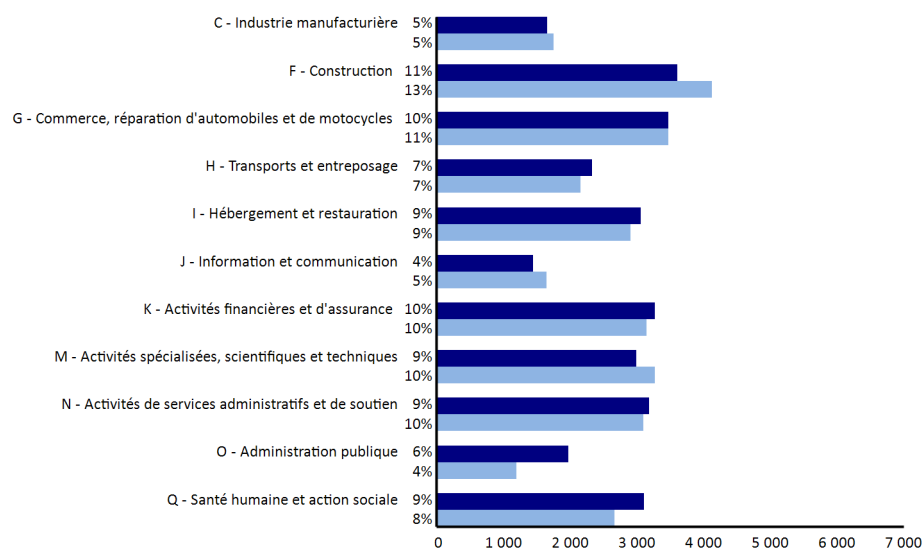
Les trois secteurs qui recrutent le plus de 25-34 ans sont "Activités spécialisées, scientifiques et techniques" (14%), "Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles" (11%) et "Santé humaine et action sociale" (11%).

Les trois secteurs qui recrutent le plus de 35-44 ans sont "Construction" (11%), "Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles" (10%) et "Activités financières et d'assurance" (10%).

25-34 ans

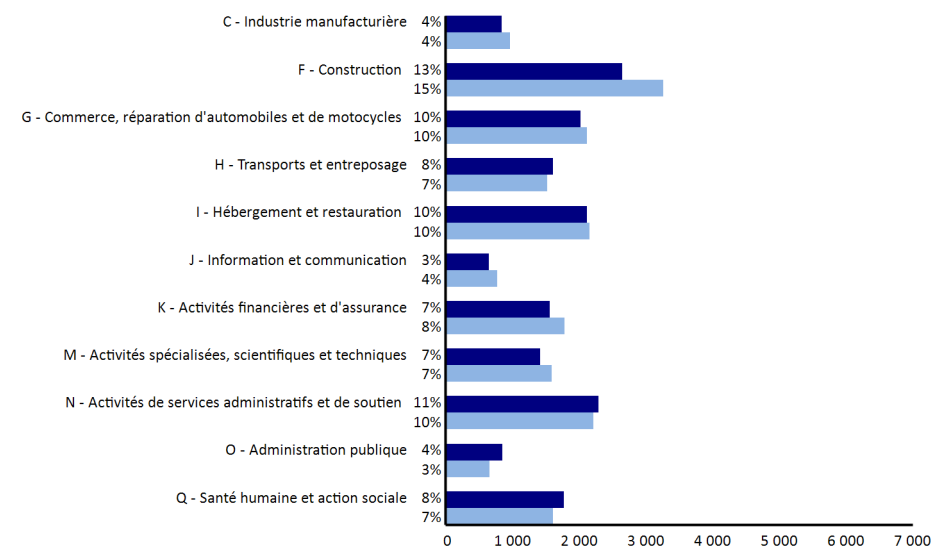


35-44 ans



■ Nombre de recrutements
■ Nombre de fins de contrat

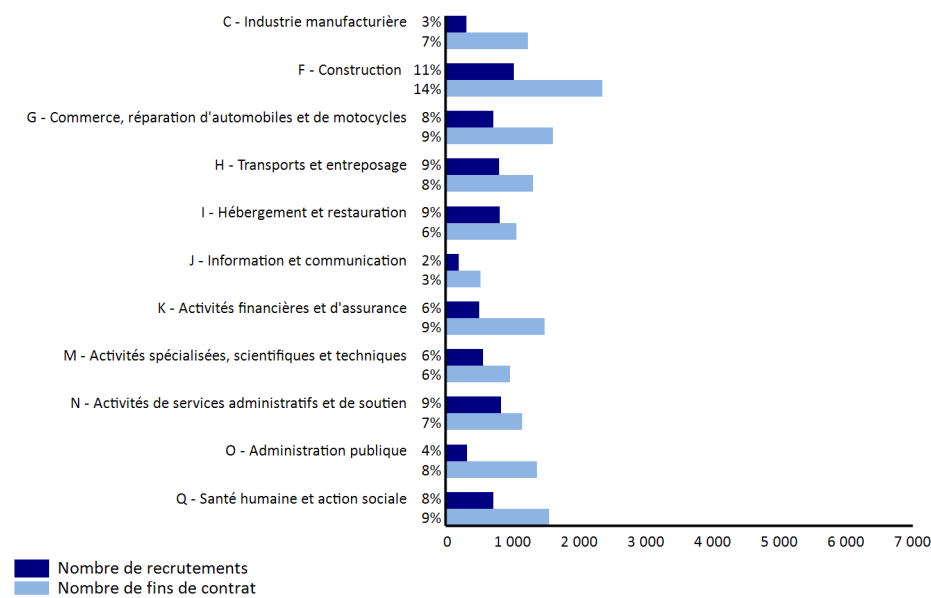
45-54 ans



Les trois secteurs qui recrutent le plus de 45-54 ans sont "Construction" (13%), "Activités de services administratifs et de soutien" (11%) et "Hébergement et restauration" (10%).

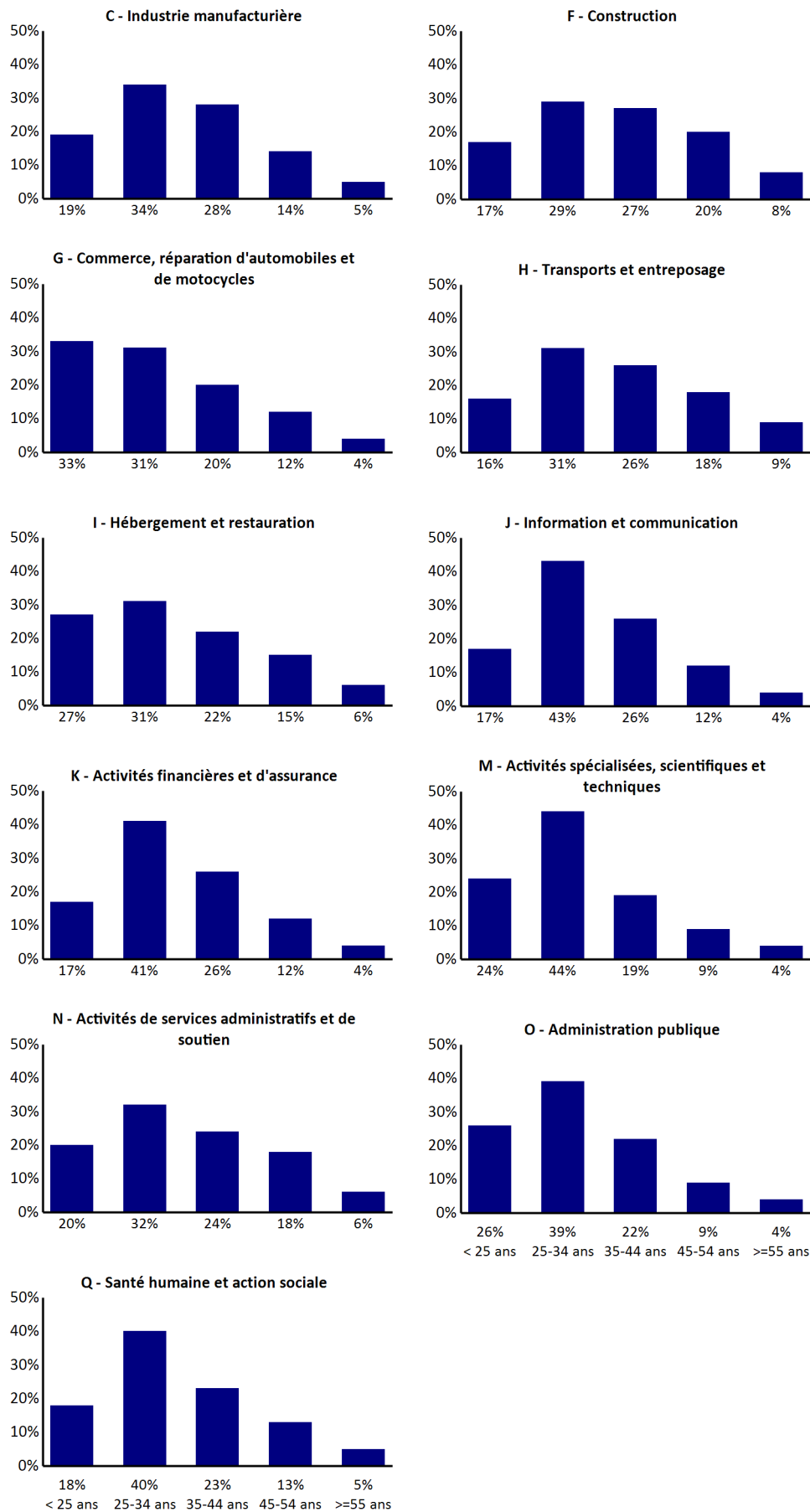
Les trois secteurs qui recrutent le plus de 55 ans et plus sont "Construction" (11%), "Activités de services administratifs et de soutien" (9%) et "Hébergement et restauration" (9%).

>=55 ans



Guide de lecture : Parmi l'ensemble des recrutements concernant des moins de 25 ans, 1 110 sont effectués dans "Industrie manufacturière", ils représentent 4% de l'ensemble des recrutements concernant les moins de 25 ans (qui s'élèvent à 30 720). Parmi l'ensemble des fins de contrat concernant des moins de 25 ans, 800 sont effectués dans "Industrie manufacturière", ils représentent 4% de l'ensemble des fins de contrat concernant les moins de 25 ans (qui s'élèvent à 22 520).

5.3. Structure des recrutements dans différents secteurs d'activité selon l'âge



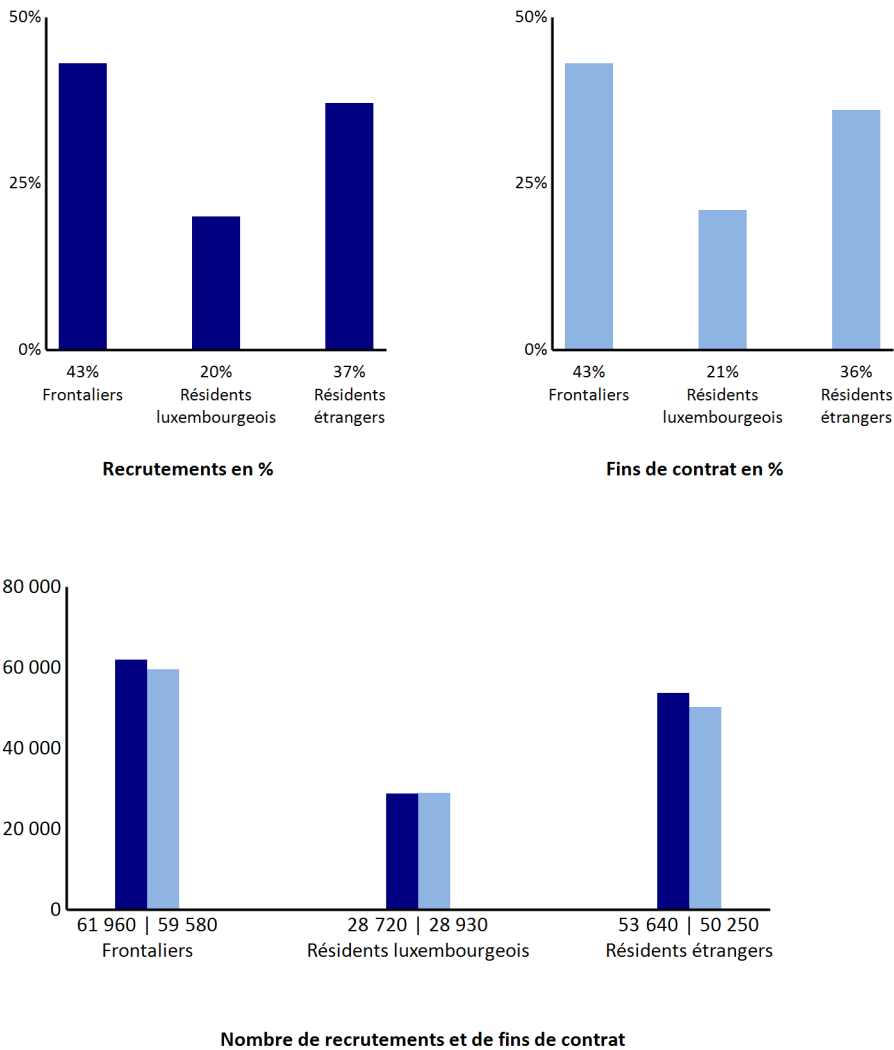
Les graphiques ci-contre représentent, pour les secteurs d'activité les plus importants en termes d'emplois, la structure des recrutements qui y sont réalisés.

Dans tous les secteurs, l'ordre dans lequel s'organise les différentes classes d'âge est le même : ce sont toujours les 25-34 ans qui représente la part des recrutements la plus élevée et les 55 ans et plus la plus faible.

Guide de lecture : 19% des recrutements réalisés dans "Industrie manufacturière" concernent des moins de 25ans, 34% des 25-34 ans.

6. Les flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon la nationalité et la résidence⁶

6.1. Répartition globale des recrutements et des fins de contrat selon la nationalité et la résidence



Parmi les 144 320 recrutements (hors intérimaires) réalisés entre janvier 2023 et janvier 2024, 43% ont concerné des frontaliers, 20% des résidents luxembourgeois et 37% des résidents de nationalité étrangère. Parmi les 138 760 fins de contrat observées au cours de la même période, 43% ont concerné des frontaliers, 21% des résidents luxembourgeois et 36% des résidents de nationalité étrangère.

En calculant la différence entre recrutements et fins de contrat (création nette d'emplois), on observe que la situation est différente pour les résidents de nationalité luxembourgeoise par rapport aux résidents étrangers et aux frontaliers.

En effet, alors que pour les deux derniers groupes, la création nette d'emplois s'élève respectivement à 3 390 et 2 380, elle est plus faible pour les résidents luxembourgeois.

Cette situation s'explique en partie par des départs à la retraite beaucoup plus nombreux chez les résidents de nationalité luxembourgeoise, ce qui tient notamment au fait que les frontaliers et les résidents étrangers sont en moyenne plus jeunes que les résidents luxembourgeois⁷. En effet, les résidents luxembourgeois enregistrent quelque 300 départs à la retraite supplémentaires par rapport aux frontaliers et 1 600 par rapport aux résidents de nationalité étrangère⁸.

Guide de lecture :

1^{er} graphique : Parmi l'ensemble des recrutements effectués entre janvier 2023 et janvier 2024, 43% concernent des frontaliers.

2^e graphique : Parmi l'ensemble des fins de contrat effectuées entre janvier 2023 et janvier 2024, 43% concernent des frontaliers.

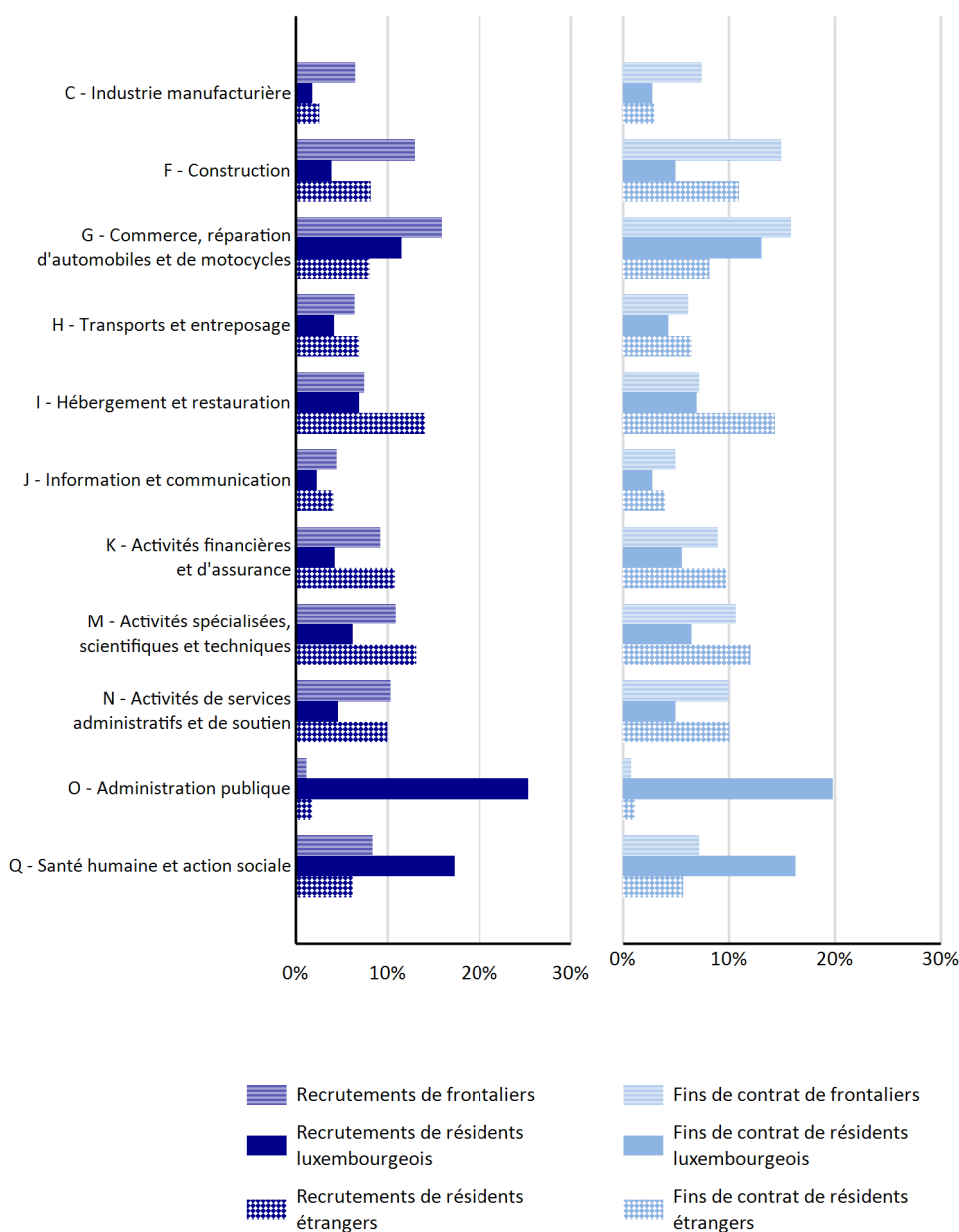
3^e graphique : Parmi l'ensemble des recrutements effectués entre janvier 2023 et janvier 2024, 61 960 recrutements concernent des frontaliers. C'est le cas de 59 580 fins de contrat.

⁶Les chiffres correspondant aux graphiques sont présentés dans le tableau 6 de l'annexe.

⁷Si nous comparons les stocks (et non les flux) d'emplois salariés à deux dates différentes, en l'occurrence janvier 2023 et janvier 2024, nous mettons en évidence une augmentation du nombre de salariés résidents de nationalité luxembourgeoise de 2 130 unités. Comme nous venons de le montrer, cette augmentation ne s'explique pas par un solde positif entre recrutements et fins de contrat, mais par le phénomène des naturalisations qui touchent un grand nombre d'actifs en emploi. En effet, parmi les résidents travaillant au Luxembourg en janvier 2023 et en janvier 2024, 2 560 résidents qui étaient de nationalité étrangère en janvier 2023 avaient acquis la nationalité luxembourgeoise en janvier 2024.

⁸Ces chiffres tiennent compte d'une estimation du nombre de départs vers le régime de pension statutaire (fonctionnaires et employés de l'Etat).

6.2. Structure des recrutements et des fins de contrat selon la nationalité et la résidence et selon le secteur d'activité



Les trois secteurs qui recrutent le plus de résidents luxembourgeois sont "Administration publique" (qui représente 25% des recrutements de résidents luxembourgeois), "Santé humaine et action sociale" (17%) et "Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles" (12%).

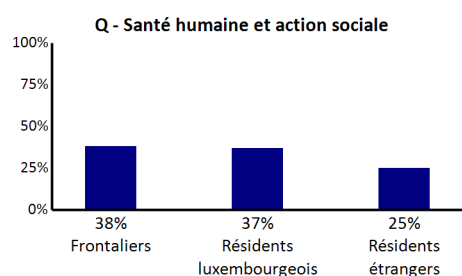
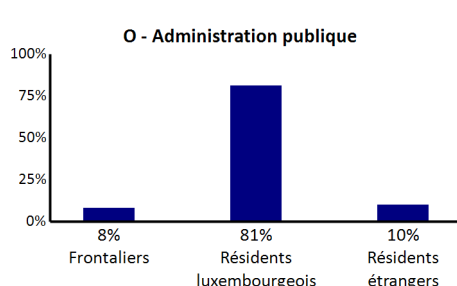
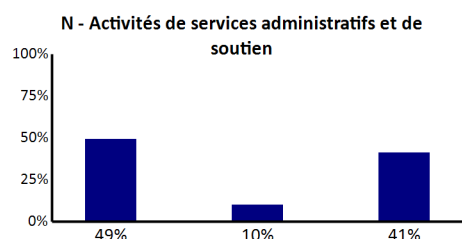
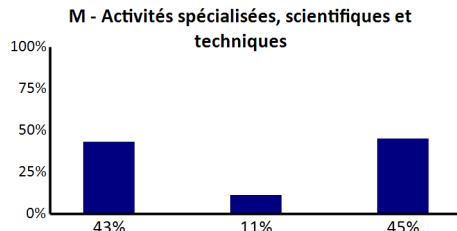
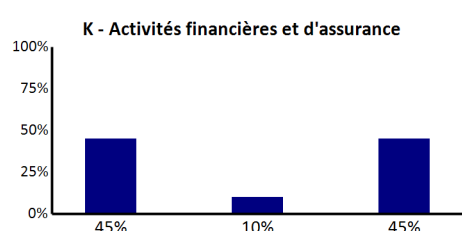
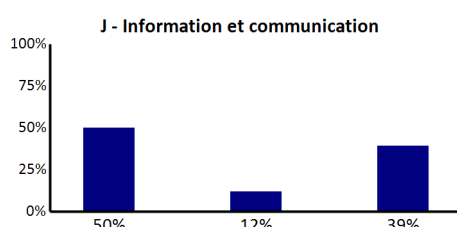
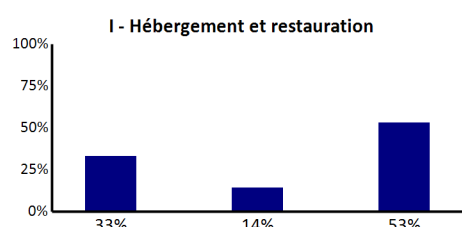
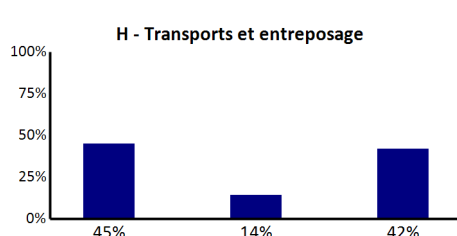
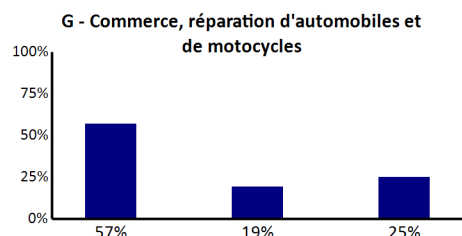
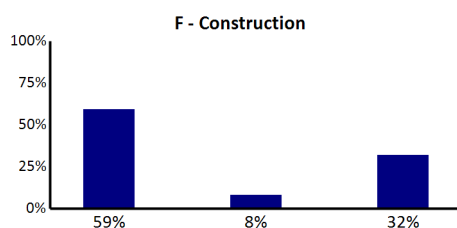
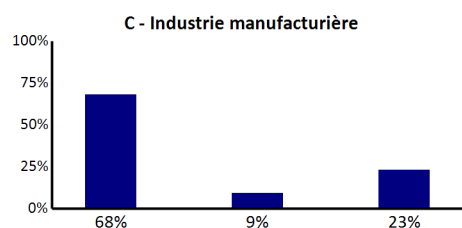
Les trois secteurs qui recrutent le plus de frontaliers sont "Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles" (16%), "Construction" (13%) et "Activités spécialisées, scientifiques et techniques" (11%).

Les trois secteurs qui recrutent le plus de résidents étrangers sont "Hébergement et restauration" (14%), "Activités spécialisées, scientifiques et techniques" (13%) et "Activités financières et d'assurance" (11%).

Globalement, la part que représente chaque secteur dans l'ensemble des fins de contrat concernant les frontaliers, les résidents luxembourgeois et étrangers est très proche de celle qu'il représente dans les recrutements.

Guide de lecture : Les recrutements de résidents luxembourgeois dans le secteur "Industrie manufacturière" représentent 2% de l'ensemble des recrutements de résidents luxembourgeois. Les recrutements de résidents étrangers dans ce secteur représentent 3% de l'ensemble des recrutements de résidents étrangers. Pour les frontaliers, ce chiffre s'établit à 7%.

6.3. Structure des recrutements dans différents secteurs d'activité selon la nationalité et la résidence



Les graphiques ci-contre représentent, pour les secteurs d'activité les plus importants en termes d'emplois, la structure des recrutements qui y sont réalisés. Ces graphiques illustrent le fait que les trois groupes de main-d'œuvre, frontaliers, résidents luxembourgeois et résidents étrangers, se positionnent de façon très différenciée selon les secteurs d'activité.

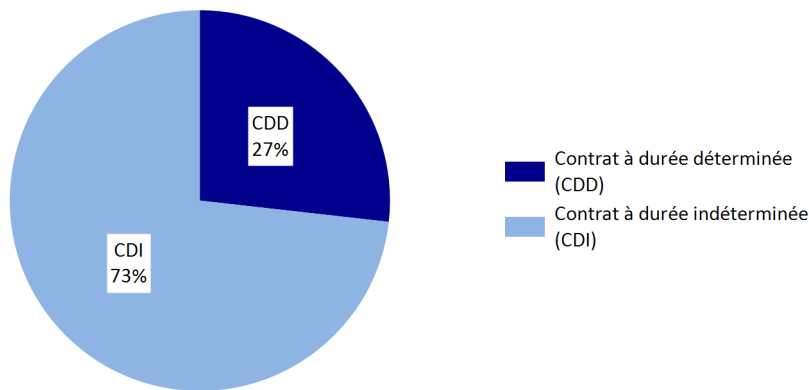
Certains secteurs se caractérisent par une très forte concentration de frontaliers dans les recrutements, par exemple "Industrie manufacturière", "Construction" et "Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles".

Dans d'autres secteurs, on observe soit une forte concentration de résidents étrangers (ces derniers représentent par exemple 53% des recrutements réalisés dans "Hébergement et restauration"), soit une forte concentration de résidents luxembourgeois (comme dans "Administration publique" ou "Santé humaine et action sociale" où ils représentent respectivement 81% et 37% des recrutements).

Guide de lecture : Parmi les recrutements effectués par le secteur "Industrie manufacturière" entre janvier 2023 et janvier 2024, 68% concernent des frontaliers, 9% des résidents luxembourgeois et 23% des résidents étrangers.

7. Les recrutements de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le type de contrat⁹

7.1. Répartition globale des recrutements selon le type de contrat

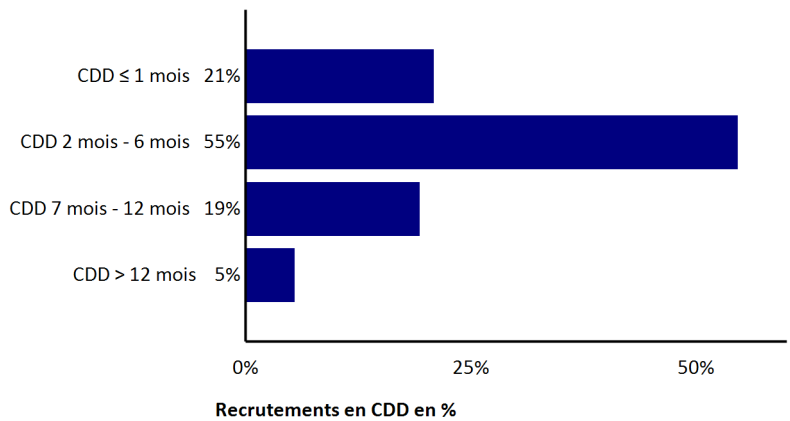


Guide de lecture : Ce graphique indique la répartition des recrutements entre CDI et CDD. Parmi les 144 320 recrutements (hors intérimaires) réalisés entre janvier 2023 et janvier 2024, 27% sont des contrats à durée déterminée et 73% des contrats à durée indéterminée.

La part de contrat à durée déterminée (CDD) dans les recrutements, qui s'élève à 27%, est beaucoup plus importante que celle qui est observée dans le stock d'emplois. En effet, parmi l'ensemble des salariés actifs non intérimaires au Luxembourg au 31 janvier 2024, seuls 5% ont un CDD tandis que 95% bénéficient d'un CDI.

Cette différence entre la part de CDD dans les recrutements et dans l'emploi salarié (hors intérimaires) est tout à fait normale puisque, les CDD, ayant une durée de vie plus courte, sont proportionnellement moins nombreux dans le stock.

7.2. Répartition des recrutements en CDD selon la durée du contrat

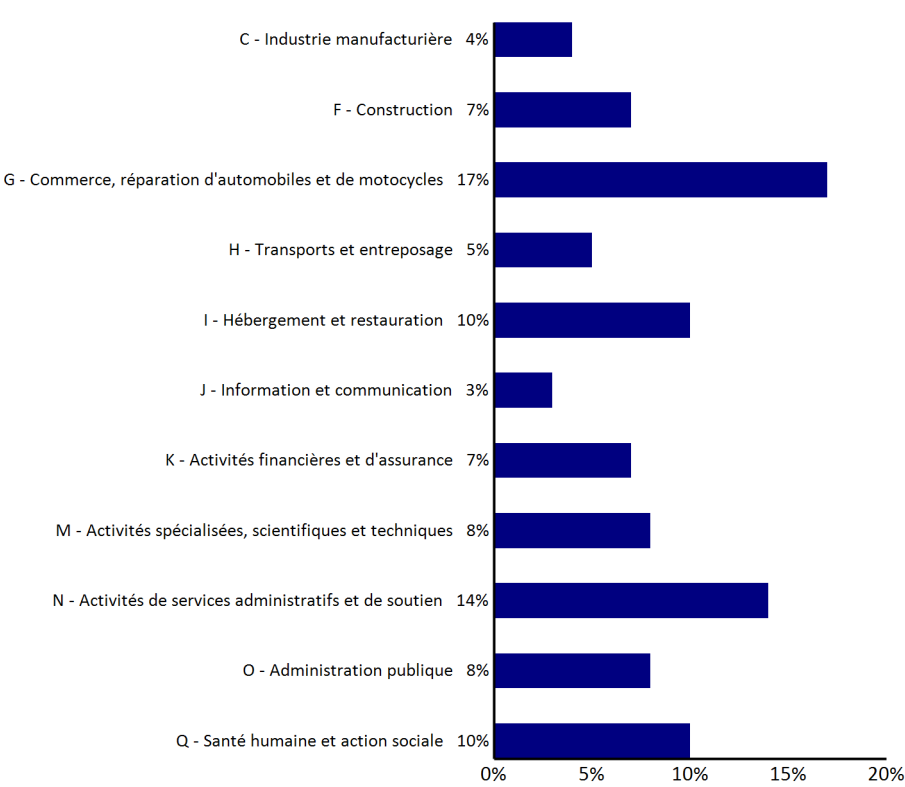


Guide de lecture : Ce graphique décompose les 27% de CDD selon la durée des contrats : 21% ont une durée inférieure ou égale à un mois ; 55% sont prévus pour une durée comprise entre 2 mois et 6 mois ; 19% s'échelonnent entre 7 et 12 mois et 5% ont une durée supérieure à 12 mois.

Parmi les recrutements en CDD, près des 3/4 correspondent à des contrats courts inférieurs ou égaux à 6 mois. Seuls 5% des CDD ont une durée supérieure à 12 mois.

⁹Les chiffres correspondant aux graphiques sont présentés dans le tableau 7 de l'annexe.

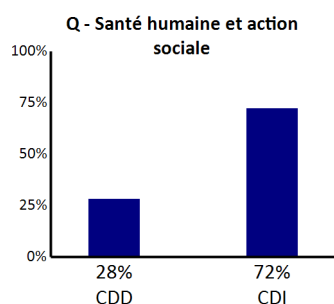
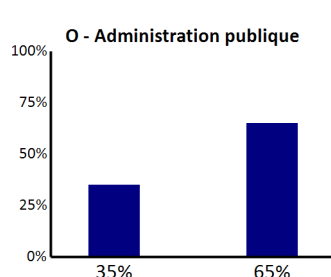
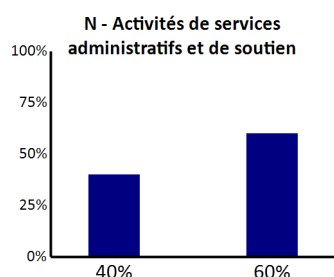
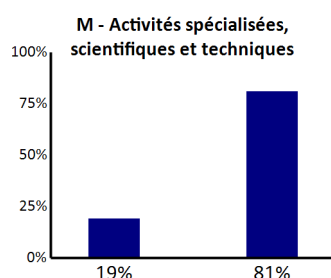
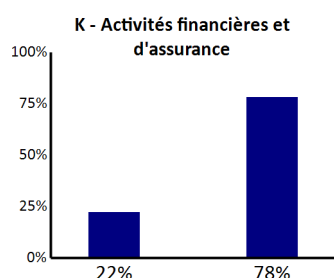
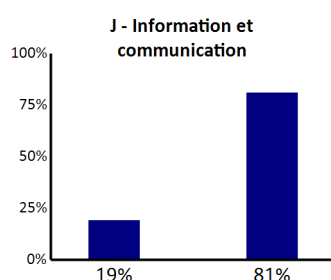
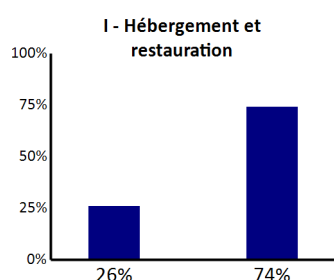
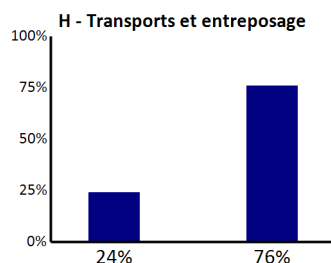
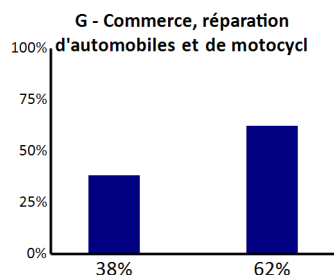
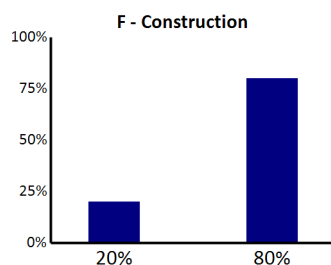
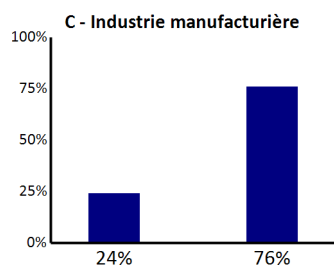
7.3. Structure des recrutements en CDD selon le secteur d'activité



41% des recrutements en CDD sont concentrés dans trois secteurs d'activité, qui représentent ensemble 30% du total des recrutements. Il s'agit de "Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles" (qui recrute 17% des CDD), de "Activités de services administratifs et de soutien" (14%) et de "Santé humaine et action sociale" (10%).

Guide de lecture : Le secteur "Industrie manufacturière" représente 4% des recrutements en CDD.

7.4. Structure des recrutements dans différents secteurs d'activité selon le type de contrat



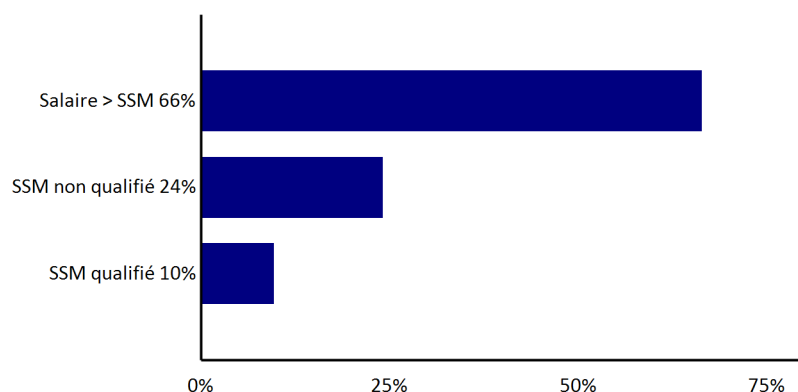
Dans certains secteurs, la part de CDD dans les recrutements est supérieure à la moyenne, qui s'établit, comme l'indique le graphique 7.1, à 27%. Il s'agit des secteurs "Activités de services administratifs et de soutien", qui incluent les entreprises de nettoyage (40% des recrutements dans ce secteur sont des CDD), de "Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles" (38%), de "Administration publique" (35%) et de "Santé humaine et action sociale" (28%). Pour l'administration publique, les CDD concernent essentiellement des salariés qui exercent des fonctions d'enseignement (voir tableau 7 en annexe).

A contrario, d'autres secteurs affichent une part de recrutements en CDD inférieure à la moyenne : "Activités financières et d'assurance" (22%), "Construction" (20%), "Activités spécialisées, scientifiques et techniques" (19%) et "Information et communication" (19%). Pour l'HORECA, il est possible que le manque de main-d'œuvre contraigne les employeurs à proposer des CDI, de manière à accroître l'attractivité du secteur.

Guide de lecture : Parmi les recrutements effectués par le secteur "Industrie manufacturière" entre janvier 2023 et janvier 2024, 76% concernent des CDI et 24% des CDD.

8. Les recrutements de main-d'œuvre salariée non intérimaire rémunérés au voisinage du salaire social minimum¹⁰

8.1. Répartition globale des recrutements selon la rémunération



Guide de lecture : Parmi l'ensemble des recrutements effectués entre janvier 2023 et janvier 2024, 34% (= 24% + 10%) sont rémunérés au voisinage du salaire social minimum (SSM).

Le fait de parler de rémunération au voisinage du SSM et non de rémunération au SSM est volontaire et reflète les difficultés à identifier de façon précise les salariés percevant le salaire social minimum.

Selon la méthodologie utilisée par l'IGSS, un salarié est rémunéré au voisinage du SSM au 31 mars d'une année donnée,

- si son salaire horaire est inférieur ou égal à 102% du SSM horaire pour travailleurs *non qualifiés*
- si son salaire horaire est compris entre 100% et 102% du SSM horaire pour travailleurs *qualifiés*.

Le fait d'étendre l'intervalle à 102% du SSM horaire s'explique ainsi : certains salariés qui ont un contrat de travail prévoyant une rémunération au SSM peuvent bénéficier de compléments de rémunération qui ne sont pas déclarés séparément du salaire de base dans les fichiers du centre commun de la sécurité sociale. En conséquence, ces salariés seraient considérés à tort comme ayant un salaire supérieur au SSM si on se contentait de dénombrer les salariés présentant un salaire de base égal au SSM.

La part de recrutements rémunérés au voisinage du salaire social minimum, qui s'élève à 34%, est beaucoup plus importante que celle qui est observée dans le stock d'emplois. En effet, parmi l'ensemble des salariés actifs non intérimaires au Luxembourg au 31 mars 2023, seuls 15% sont rémunérés au voisinage du SSM.

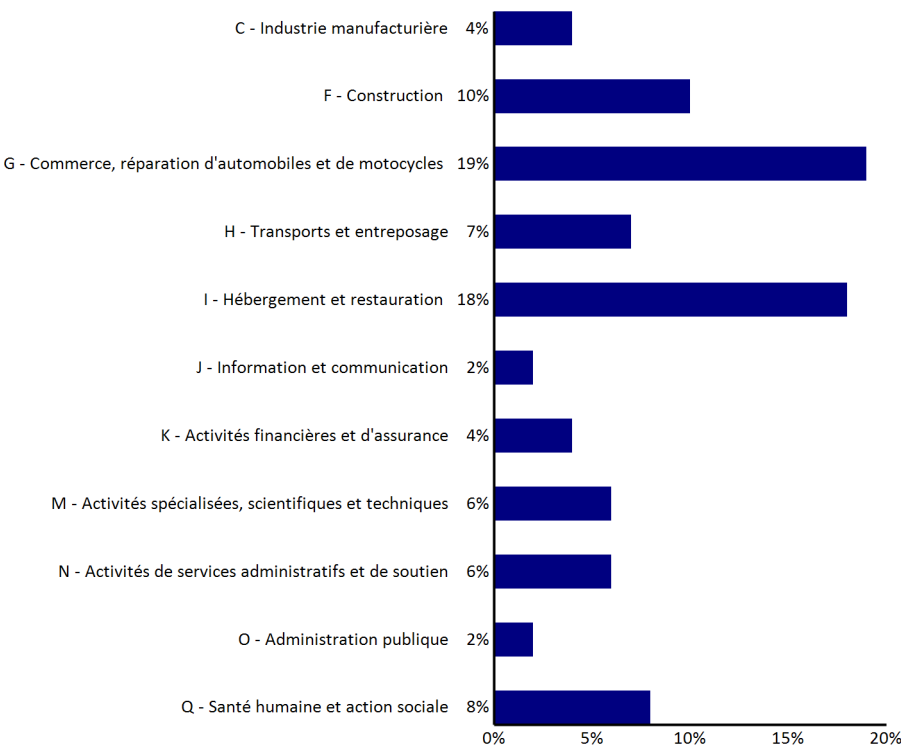
Cette différence entre la part d'emplois rémunérés au SSM dans les recrutements et dans l'emploi salarié (hors intérimaires) s'explique par deux éléments :

- Il y a un turn over plus important sur les emplois rémunérés au SSM puisqu'ils correspondent à des emplois peu qualifiés.
- Le salaire des personnes recrutées au SSM et se maintenant en emploi peut évoluer au fur et à mesure de la carrière et dépasser le SSM.

Dans 71% des recrutements rémunérés au voisinage du SSM, il s'agit du SSM non qualifié, correspondant en janvier 2024 à 2 571 € par mois pour un temps plein. Le SSM qualifié concerne 29% des recrutements rémunérés au salaire social minimum et s'élève en janvier 2024 à 3 085 € par mois.

¹⁰Les chiffres correspondant aux graphiques sont présentés dans le tableau 8 de l'annexe.

8.2. Structure des recrutements rémunérés au voisinage du SSM selon le secteur d'activité

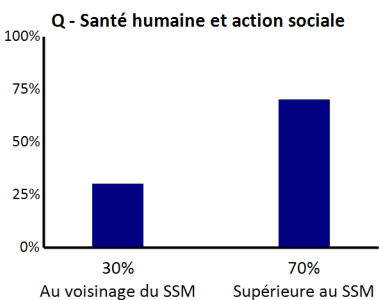
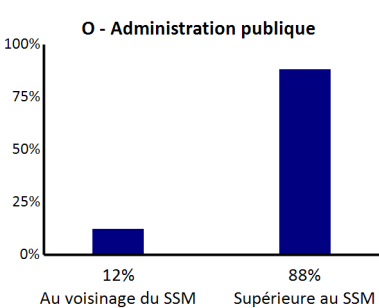
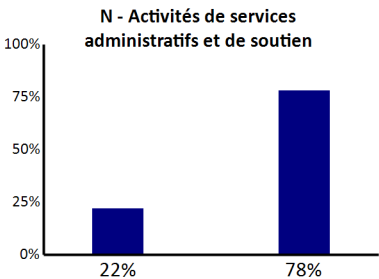
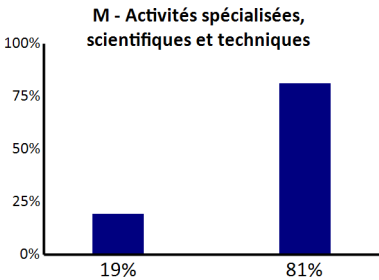
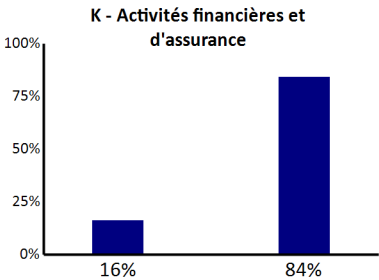
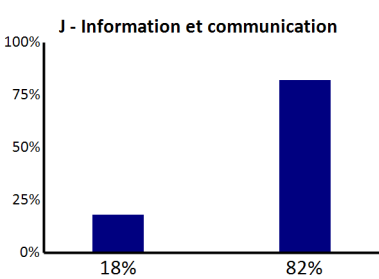
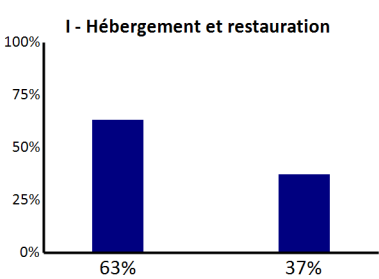
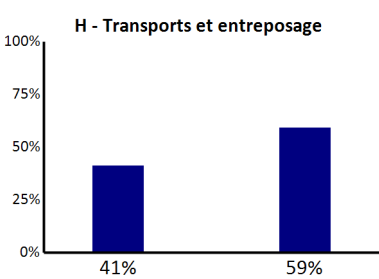
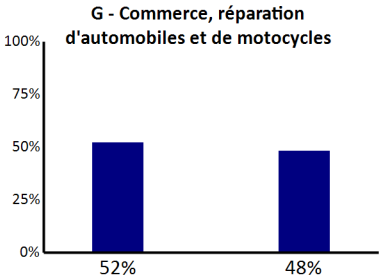
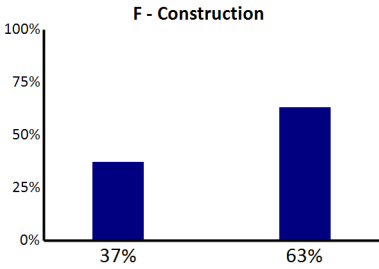
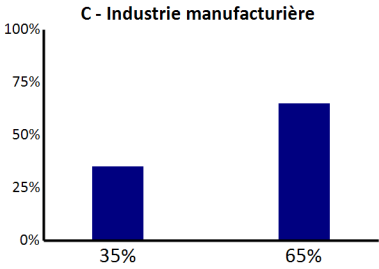


37% des recrutements rémunérés au voisinage du SSM sont concentrés dans deux secteurs d'activité, qui représentent ensemble 22% du total des recrutements. Il s'agit de "Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles" et de "Hébergement et restauration" (qui représentent 19% et 18% des recrutements au voisinage du SSM).

Les secteurs "Construction" et "Santé humaine et action sociale" représentent à eux deux 18% des recrutements au SSM.

Guide de lecture : Le secteur "Industrie manufacturière" représente 4% des recrutements rémunérés au voisinage du salaire social minimum.

8.3. Structure des recrutements dans différents secteurs d'activité selon la rémunération



Dans certains secteurs, la part de recrutements au voisinage du SSM est supérieure à la moyenne, qui s'établit à 34%. Il s'agit de "Hébergement et restauration" (63% des recrutements dans ce secteur sont rémunérés au voisinage du SSM), de "Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles" (52%) et de "Transports et entreposage" (41%) (voir tableau 8 en annexe).

A contrario, d'autres secteurs affichent une part de recrutements au voisinage du SSM inférieure à la moyenne, notamment "Activités financières et d'assurance" (16%) ainsi que "Activités spécialisées, scientifiques et techniques" (19%).

Guide de lecture : Parmi les recrutements effectués par le secteur "Industrie manufacturière" entre janvier 2023 et janvier 2024, 35% sont rémunérés au voisinage du salaire social minimum.

Note méthodologique

Définitions et méthodes

Les recrutements et les fins de contrat sont identifiés à partir des affiliations des individus auprès du système de sécurité sociale luxembourgeois.

- Une personne absente des fichiers de la sécurité sociale à la fin du mois t et présente dans les fichiers à la fin du mois $t+1$ est comptabilisée comme un recrutement.
- Une personne présente dans les fichiers de la sécurité sociale à la fin du mois t et absente des fichiers à la fin du mois $t+1$ est comptabilisée comme une fin de contrat.
- Une personne présente dans les fichiers à la fin des deux mois mais ayant changé d'employeur entre ces deux mois est comptabilisée comme une fin de contrat (auprès de l'ancien employeur) et comme un recrutement (auprès du nouvel employeur).

Les changements d'emploi au sein d'un même employeur ne sont comptabilisés ni dans les recrutements, ni dans les fins de contrat.

La succession de contrats pour une même personne dans la même entreprise n'est pas comptabilisée. Ceci concerne également le travail intérimaire : une succession de plusieurs missions dans une même entreprise est considérée comme un seul contrat de travail et non pas comme une suite de plusieurs recrutements et plusieurs fins de contrat.

Une seule occupation par personne est prise en considération. En cas d'occupations multiples, l'occupation retenue est celle qui correspond au plus grand nombre d'heures de travail.

Parmi l'ensemble des recrutements, une très faible partie (environ 2%) ne correspond pas à de véritables recrutements mais à une reprise du travail à la suite d'un congé parental à temps plein. De la même manière, environ 2% des fins de contrat correspondent à des départs en congé parental à plein temps. Pour des raisons de cohérence entre les données de stock et de flux, il n'est pas possible d'exclure ces « faux » recrutements et ces « fausses » fins de contrat des chiffres présentés ici.

Données

Les chiffres présentés dans ce tableau de bord sont issus du Centre Commun de la Sécurité Sociale. Les traitements sont réalisés par l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS). Les données consolidées sont disponibles avec trois mois de retard.

Protection des données à caractère personnel

Pour des raisons de protection des données à caractère personnel, les effectifs réels sont arrondis à la dizaine inférieure ou supérieure. Ainsi, un effectif réel de 0, 10 ou tout multiple de 10 garde sa valeur réelle ; un effectif réel compris entre 1 et 9 est arrondi soit à 0 soit à 10 ; un effectif réel entre 11 et 19 est arrondi soit à 10 soit à 20, etc. En conséquence, la valeur 0 signifie une valeur réelle comprise entre 0 et 9, 10 une valeur réelle comprise entre 1 et 19, etc.

Le logiciel spécialisé TAU-ARGUS (<https://research.cbs.nl/casc/tau.htm>) est utilisé pour arrondir les effectifs de façon à respecter l'additivité autant que possible. Les effectifs réels sont arrondis à la dizaine inférieure ou supérieure (mais pas nécessairement la dizaine la plus proche) de façon à réduire les risques d'identification et de divulgation.

A cause de l'arrondi, la valeur d'un même indicateur peut légèrement différer dans des tableaux distincts.

Limites dans l'utilisation des arrondis

Attention, comme un écart maximal de 9 est possible entre l'effectif réel et l'effectif arrondi, le calcul de pourcentages réalisé sur les effectifs arrondis peut être différent de celui réalisé sur les effectifs réels. C'est le cas par exemple du calcul d'une évolution ou du calcul de la part que représente un groupe de personnes dans une population donnée. En particulier, quand les effectifs sont petits (sous le millier), les pourcentages calculés peuvent être sensiblement surestimés ou sous-estimés et les évolutions masquées ou inversées. C'est pourquoi il convient d'être très prudent lors de l'analyse de petits effectifs. Toutefois, quel que soit l'effectif, s'il existe une tendance forte à la hausse ou à la baisse, cette tendance sera également observée sur les effectifs arrondis.

Ce tableau de bord a été réalisé dans le cadre du Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi (RETEL).

La Cellule Emploi-Travail de l'IGSS remercie les membres du réseau pour leur participation.

Le RETEL constitue un observatoire de l'emploi regroupant les principaux producteurs et utilisateurs de données sur le marché du travail au Luxembourg. Il a pour objectif d'améliorer les connaissances par rapport à l'emploi et au chômage, ceci à travers de nouveaux indicateurs, de nouvelles études et l'organisation de conférences.

Vous pouvez consulter les tableaux de bord dans la rubrique "Statistiques" du portail de l'emploi :

<http://www.adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/faits-et-chiffres/statistiques/igss/index.html>

Pour nous contacter : exclusivement par email à l'adresse cet@igss.etat.lu

ANNEXES

Liste des tableaux

Tableau 1 - Nombre de recrutements salariés intérimaires et non intérimaires par mois	24
Tableau 2 - Nombre de fins de contrat salariés intérimaires et non intérimaires par mois	24
Tableau 3 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité	25
Tableau 4 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et le genre	26
Tableau 5 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et l'âge	29
Tableau 6 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité, la nationalité et la résidence	33
Tableau 7 - Recrutements de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et le type de contrat	37
Tableau 8 - Recrutements de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et la rémunération au voisinage du salaire social minimum	40

Tableau 1 - Nombre de recrutements salariés intérimaires et non intérimaires par mois (janvier 2023 - janvier 2024)

	janv.-févr. 2023	févr.-mars 2023	mars-avr. 2023	avr.-mai 2023	mai-juin 2023	juin-juil. 2023	juil.-août 2023	août-sept. 2023	sept.-oct. 2023	oct.-nov. 2023	nov.-déc. 2023	déc.-janv. 2024	Total annuel
Salariés non-intérimaires	11 520	12 370	12 290	11 430	10 700	10 650	9 910	18 690	13 920	11 160	7 670	14 010	144 320
Salariés intérimaires	2 140	2 220	2 170	2 100	2 410	1 470	2 910	2 800	1 830	2 160	890	3 980	27 080
Total	13 660	14 590	14 460	13 530	13 110	12 120	12 820	21 490	15 750	13 320	8 560	17 990	171 400

Tableau 2 - Nombre de fins de contrat salariés intérimaires et non intérimaires par mois (janvier 2023 - janvier 2024)

	janv.-févr. 2023	févr.-mars 2023	mars-avr. 2023	avr.-mai 2023	mai-juin 2023	juin-juil. 2023	juil.-août 2023	août-sept. 2023	sept.-oct. 2023	oct.-nov. 2023	nov.-déc. 2023	déc.-janv. 2024	Total annuel
Salariés non-intérimaires	9 740	10 670	11 320	10 780	10 180	14 210	11 590	13 910	12 070	9 710	10 390	14 180	138 750
Salariés intérimaires	1 570	1 820	1 970	2 120	1 930	4 440	1 530	1 720	2 470	1 620	4 910	1 210	27 310
Total	11 310	12 490	13 290	12 900	12 110	18 650	13 120	15 630	14 540	11 330	15 300	15 390	166 060

Tableau 3 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité (janvier 2023 - janvier 2024)

	Recrutements 1	Fins de contrat 2	% du secteur dans les recrutements	% du secteur dans les fins de contrat	Création nette d'emplois (CNE) 1-2	Contribution du secteur à la CNE	Emplois salariés non intérimaires en janvier 2024	
							Nombre	%
A - Agriculture, sylviculture et pêche	670	650	0,5%	0,5%	20	0,4%	1 580	0,3%
B - Industries extractives	30	40	0,0%	0,0%	- 10	-0,2%	260	0,1%
C - Industrie manufacturière	5 940	6 730	4,1%	4,9%	- 790	-14,2%	31 340	6,5%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	340	240	0,2%	0,2%	100	1,8%	1 920	0,4%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	350	320	0,2%	0,2%	30	0,5%	2 120	0,4%
F - Construction	13 540	15 890	9,4%	11,5%	-2 350	-42,3%	49 050	10,2%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	17 420	17 350	12,1%	12,5%	70	1,3%	52 400	10,9%
H - Transports et entreposage	8 850	8 210	6,1%	5,9%	640	11,5%	34 100	7,1%
I - Hébergement et restauration	14 170	13 580	9,8%	9,8%	590	10,6%	22 510	4,7%
J - Information et communication	5 650	5 800	3,9%	4,2%	- 150	-2,7%	22 570	4,7%
K - Activités financières et d'assurance	12 710	11 900	8,8%	8,6%	810	14,6%	54 150	11,2%
L - Activités immobilières	1 170	1 290	0,8%	0,9%	- 120	-2,2%	3 290	0,7%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	15 550	14 350	10,8%	10,3%	1 200	21,6%	49 200	10,2%
N - Activités de services administratifs et de soutien	13 060	12 510	9,0%	9,0%	550	9,9%	27 630	5,7%
O - Administration publique	8 970	6 840	6,2%	4,9%	2 130	38,3%	56 880	11,8%
P - Enseignement (privé)	1 930	1 730	1,3%	1,2%	200	3,6%	6 060	1,3%
Q - Santé humaine et action sociale	13 480	11 870	9,3%	8,6%	1 610	29,0%	48 480	10,0%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	1 250	1 170	0,9%	0,8%	80	1,4%	2 960	0,6%
S - Autres activités de services	2 480	2 320	1,7%	1,7%	160	2,9%	7 310	1,5%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	3 700	3 920	2,6%	2,8%	- 220	-4,0%	5 520	1,1%
U - Activités extra-territoriales	220	200	0,2%	0,1%	20	0,4%	820	0,2%
Z - Non déterminé	2 840	1 850	2,0%	1,3%	990	17,8%	2 600	0,5%
Total	144 320	138 760	100,0%	100,0%	5 560	100,0%	482 750	100,0%

Tableau 4 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et le genre (janvier 2023 - janvier 2024) – partie 1

	Recrutements			Fins de contrat			% du secteur dans les recrutements		% du secteur dans les fins de contrat	
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
A - Agriculture, sylviculture et pêche	160	510	670	150	500	650	0,2%	0,7%	0,2%	0,7%
B - Industries extractives	0	30	30	0	40	40	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
C - Industrie manufacturière	1 370	4 570	5 940	1 410	5 320	6 730	2,0%	5,9%	2,2%	7,0%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	90	250	340	50	190	240	0,1%	0,3%	0,1%	0,3%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	60	290	350	50	270	320	0,1%	0,4%	0,1%	0,4%
F - Construction	1 320	12 220	13 540	1 480	14 410	15 890	2,0%	15,8%	2,3%	19,0%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	8 140	9 280	17 420	8 380	8 970	17 350	12,1%	12,0%	13,3%	11,9%
H - Transports et entreposage	1 380	7 470	8 850	1 190	7 020	8 210	2,1%	9,7%	1,9%	9,3%
I - Hébergement et restauration	7 060	7 110	14 170	6 850	6 730	13 580	10,5%	9,2%	10,9%	8,9%
J - Information et communication	1 750	3 900	5 650	1 830	3 970	5 800	2,6%	5,1%	2,9%	5,2%
K - Activités financières et d'assurance	6 030	6 680	12 710	5 630	6 270	11 900	9,0%	8,7%	8,9%	8,3%
L - Activités immobilières	600	570	1 170	650	640	1 290	0,9%	0,7%	1,0%	0,8%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7 420	8 130	15 550	6 820	7 530	14 350	11,0%	10,5%	10,8%	10,0%
N - Activités de services administratifs et de soutien	8 310	4 750	13 060	8 000	4 510	12 510	12,4%	6,2%	12,7%	6,0%
O - Administration publique	5 050	3 920	8 970	3 910	2 930	6 840	7,5%	5,1%	6,2%	3,9%
P - Enseignement (privé)	1 100	830	1 930	990	740	1 730	1,6%	1,1%	1,6%	1,0%
Q - Santé humaine et action sociale	9 970	3 510	13 480	8 800	3 070	11 870	14,8%	4,5%	13,9%	4,1%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	540	710	1 250	520	650	1 170	0,8%	0,9%	0,8%	0,9%
S - Autres activités de services	1 770	710	2 480	1 650	670	2 320	2,6%	0,9%	2,6%	0,9%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	3 580	120	3 700	3 780	140	3 920	5,3%	0,2%	6,0%	0,2%
U - Activités extra-territoriales	170	50	220	150	50	200	0,3%	0,1%	0,2%	0,1%
Z - Non déterminé	1 280	1 560	2 840	810	1 040	1 850	1,9%	2,0%	1,3%	1,4%
Total	67 150	77 170	144 320	63 100	75 660	138 760	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 4 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et le genre (janvier 2023 - janvier 2024) – partie 2

	% des recrutements dans le secteur		
	Femmes	Hommes	Total
A - Agriculture, sylviculture et pêche	23,9%	76,1%	100,0%
B - Industries extractives	0,0%	100,0%	100,0%
C - Industrie manufacturière	23,1%	76,9%	100,0%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	26,5%	73,5%	100,0%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	17,1%	82,9%	100,0%
F - Construction	9,7%	90,3%	100,0%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	46,7%	53,3%	100,0%
H - Transports et entreposage	15,6%	84,4%	100,0%
I - Hébergement et restauration	49,8%	50,2%	100,0%
J - Information et communication	31,0%	69,0%	100,0%
K - Activités financières et d'assurance	47,4%	52,6%	100,0%
L - Activités immobilières	51,3%	48,7%	100,0%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	47,7%	52,3%	100,0%
N - Activités de services administratifs et de soutien	63,6%	36,4%	100,0%
O - Administration publique	56,3%	43,7%	100,0%
P - Enseignement	57,0%	43,0%	100,0%
Q - Santé humaine et action sociale	74,0%	26,0%	100,0%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	43,2%	56,8%	100,0%
S - Autres activités de services	71,4%	28,6%	100,0%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	96,8%	3,2%	100,0%
U - Activités extra-territoriales	77,3%	22,7%	100,0%
Z - Non déterminé	45,1%	54,9%	100,0%

Tableau 4 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et le genre (janvier 2023 - janvier 2024) – partie 3

	Emplois salariés hors intérimaires en janvier 2024			% du secteur dans l'emploi salarié hors intérimaire en janvier 2024	
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
A - Agriculture, sylviculture et pêche	390	1 190	1 580	0,2%	0,4%
B - Industries extractives	30	230	260	0,0%	0,1%
C - Industrie manufacturière	5 850	25 490	31 340	2,9%	9,1%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	340	1 580	1 920	0,2%	0,6%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	310	1 810	2 120	0,2%	0,6%
F - Construction	4 610	44 440	49 050	2,3%	15,8%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	22 740	29 660	52 400	11,3%	10,5%
H - Transports et entreposage	4 840	29 260	34 100	2,4%	10,4%
I - Hébergement et restauration	11 530	10 980	22 510	5,7%	3,9%
J - Information et communication	5 760	16 810	22 570	2,9%	6,0%
K - Activités financières et d'assurance	24 270	29 880	54 150	12,1%	10,6%
L - Activités immobilières	1 680	1 610	3 290	0,8%	0,6%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	21 700	27 500	49 200	10,8%	9,8%
N - Activités de services administratifs et de soutien	15 530	12 100	27 630	7,7%	4,3%
O - Administration publique	28 670	28 210	56 880	14,2%	10,0%
P - Enseignement (privé)	3 330	2 730	6 060	1,7%	1,0%
Q - Santé humaine et action sociale	36 440	12 040	48 480	18,1%	4,3%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	1 160	1 800	2 960	0,6%	0,6%
S - Autres activités de services	5 100	2 210	7 310	2,5%	0,8%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	5 280	240	5 520	2,6%	0,1%
U - Activités extra-territoriales	550	270	820	0,3%	0,1%
Z - Non déterminé	1 170	1 430	2 600	0,6%	0,5%
Total	201 280	281 470	482 750	100,0%	100,0%

Tableau 5 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et l'âge (janvier 2023 - janvier 2024) – partie 1

	Recrutements						Fins de contrat					
	< 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	>=55 ans	Total	< 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	>=55 ans	Total
A - Agriculture, sylviculture et pêche	180	180	140	100	70	670	130	180	140	100	100	650
B - Industries extractives	10	10	10	0	0	30	0	10	10	10	10	40
C - Industrie manufacturière	1 110	2 020	1 660	840	310	5 940	800	1 980	1 750	970	1 230	6 730
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	70	140	70	40	10	330	30	90	40	40	40	240
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	40	140	110	40	20	350	20	90	90	50	70	320
F - Construction	2 280	3 980	3 610	2 650	1 020	13 540	1 940	4 210	4 130	3 260	2 350	15 890
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	5 800	5 410	3 470	2 020	720	17 420	4 820	5 330	3 470	2 120	1 610	17 350
H - Transports et entreposage	1 380	2 730	2 330	1 610	800	8 850	860	2 360	2 160	1 520	1 310	8 210
I - Hébergement et restauration	3 810	4 370	3 060	2 120	810	14 170	3 170	4 280	2 910	2 160	1 060	13 580
J - Information et communication	940	2 410	1 450	650	200	5 650	600	2 260	1 650	770	520	5 800
K - Activités financières et d'assurance	2 210	5 170	3 270	1 560	500	12 710	1 480	4 010	3 150	1 780	1 480	11 900
L - Activités immobilières	140	360	270	280	130	1 180	100	370	320	320	190	1 300
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 710	6 860	2 990	1 420	560	15 540	2 070	6 450	3 270	1 590	970	14 350
N - Activités de services administratifs et de soutien	2 640	4 120	3 180	2 290	830	13 060	2 260	3 780	3 100	2 210	1 150	12 500
O - Administration publique	2 330	3 510	1 970	850	320	8 980	1 440	2 170	1 200	660	1 370	6 840
P - Enseignement (privé)	480	810	380	170	90	1 930	400	690	350	140	150	1 730
Q - Santé humaine et action sociale	2 490	5 390	3 110	1 770	720	13 480	1 550	4 480	2 670	1 610	1 550	11 860
R - Arts, spectacles et activités récréatives	360	430	220	140	100	1 250	290	390	210	140	140	1 170
S - Autres activités de services	490	890	570	350	180	2 480	390	810	550	300	270	2 320
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	70	350	740	1 320	1 220	3 700	80	330	740	1 380	1 390	3 920
U - Activités extra-territoriales	10	40	80	60	30	220	10	20	60	60	50	200
Z - Non déterminé	170	790	820	700	360	2 840	80	460	510	480	320	1 850
Total	30 720	50 110	33 510	20 980	9 000	144 320	22 520	44 750	32 480	21 670	17 330	138 750

Tableau 5 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et l'âge (janvier 2023 - janvier 2024) – partie 2

	% du secteur dans les recrutements					% du secteur dans les fins de contrat				
	< 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	>=55 ans	< 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	>=55 ans
A - Agriculture, sylviculture et pêche	0,6%	0,4%	0,4%	0,5%	0,8%	0,6%	0,4%	0,4%	0,5%	0,6%
B - Industries extractives	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
C - Industrie manufacturière	3,6%	4,0%	5,0%	4,0%	3,4%	3,6%	4,4%	5,4%	4,5%	7,1%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	0,2%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,1%	0,3%	0,3%	0,2%	0,2%	0,1%	0,2%	0,3%	0,2%	0,4%
F - Construction	7,4%	7,9%	10,8%	12,6%	11,3%	8,6%	9,4%	12,7%	15,0%	13,6%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	18,9%	10,8%	10,4%	9,6%	8,0%	21,4%	11,9%	10,7%	9,8%	9,3%
H - Transports et entreposage	4,5%	5,4%	7,0%	7,7%	8,9%	3,8%	5,3%	6,7%	7,0%	7,6%
I - Hébergement et restauration	12,4%	8,7%	9,1%	10,1%	9,0%	14,1%	9,6%	9,0%	10,0%	6,1%
J - Information et communication	3,1%	4,8%	4,3%	3,1%	2,2%	2,7%	5,1%	5,1%	3,6%	3,0%
K - Activités financières et d'assurance	7,2%	10,3%	9,8%	7,4%	5,6%	6,6%	9,0%	9,7%	8,2%	8,5%
L - Activités immobilières	0,5%	0,7%	0,8%	1,3%	1,4%	0,4%	0,8%	1,0%	1,5%	1,1%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	12,1%	13,7%	8,9%	6,8%	6,2%	9,2%	14,4%	10,1%	7,3%	5,6%
N - Activités de services administratifs et de soutien	8,6%	8,2%	9,5%	10,9%	9,2%	10,0%	8,4%	9,5%	10,2%	6,6%
O - Administration publique	7,6%	7,0%	5,9%	4,1%	3,6%	6,4%	4,8%	3,7%	3,0%	7,9%
P - Enseignement (privé)	1,6%	1,6%	1,1%	0,8%	1,0%	1,8%	1,5%	1,1%	0,6%	0,9%
Q - Santé humaine et action sociale	8,1%	10,8%	9,3%	8,4%	8,0%	6,9%	10,0%	8,2%	7,4%	8,9%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	1,2%	0,9%	0,7%	0,7%	1,1%	1,3%	0,9%	0,6%	0,6%	0,8%
S - Autres activités de services	1,6%	1,8%	1,7%	1,7%	2,0%	1,7%	1,8%	1,7%	1,4%	1,6%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	0,2%	0,7%	2,2%	6,3%	13,6%	0,4%	0,7%	2,3%	6,4%	8,0%
U - Activités extra-territoriales	0,0%	0,1%	0,2%	0,3%	0,3%	0,0%	0,0%	0,2%	0,3%	0,3%
Z - Non déterminé	0,6%	1,6%	2,4%	3,3%	4,0%	0,4%	1,0%	1,6%	2,2%	1,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 5 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et l'âge (janvier 2023 - janvier 2024) – partie 3

	% des recrutements dans le secteur					Total
	< 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	>=55 ans	
A - Agriculture, sylviculture et pêche	26,9%	26,9%	20,9%	14,9%	10,4%	100,0%
B - Industries extractives	33,3%	33,3%	33,3%	0,0%	0,0%	100,0%
C - Industrie manufacturière	18,7%	34,0%	27,9%	14,1%	5,2%	100,0%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	21,2%	42,4%	21,2%	12,1%	3,0%	100,0%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	11,4%	40,0%	31,4%	11,4%	5,7%	100,0%
F - Construction	16,8%	29,4%	26,7%	19,6%	7,5%	100,0%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	33,3%	31,1%	19,9%	11,6%	4,1%	100,0%
H - Transports et entreposage	15,6%	30,8%	26,3%	18,2%	9,0%	100,0%
I - Hébergement et restauration	26,9%	30,8%	21,6%	15,0%	5,7%	100,0%
J - Information et communication	16,6%	42,7%	25,7%	11,5%	3,5%	100,0%
K - Activités financières et d'assurance	17,4%	40,7%	25,7%	12,3%	3,9%	100,0%
L - Activités immobilières	11,9%	30,5%	22,9%	23,7%	11,0%	100,0%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	23,9%	44,1%	19,2%	9,1%	3,6%	100,0%
N - Activités de services administratifs et de soutien	20,2%	31,5%	24,3%	17,5%	6,4%	100,0%
O - Administration publique	25,9%	39,1%	21,9%	9,5%	3,6%	100,0%
P - Enseignement (privé)	24,9%	42,0%	19,7%	8,8%	4,7%	100,0%
Q - Santé humaine et action sociale	18,5%	40,0%	23,1%	13,1%	5,3%	100,0%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	28,8%	34,4%	17,6%	11,2%	8,0%	100,0%
S - Autres activités de services	19,8%	35,9%	23,0%	14,1%	7,3%	100,0%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	1,9%	9,5%	20,0%	35,7%	33,0%	100,0%
U - Activités extra-territoriales	4,5%	18,2%	36,4%	27,3%	13,6%	100,0%
Z - Non déterminé	6,0%	27,8%	28,9%	24,6%	12,7%	100,0%

Tableau 5 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et l'âge (janvier 2023 - janvier 2024) – partie 4

	Emplois salariés hors intérimaires en janvier 2024						% du secteur dans l'emploi salarié hors intérimaire en janvier 2024				
	< 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	>=55 ans	Total	< 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	>=55 ans
A - Agriculture, sylviculture et pêche	230	410	390	330	220	1 580	0,8%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%
B - Industries extractives	10	40	60	90	50	250	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%
C - Industrie manufacturière	1 410	6 850	9 110	9 430	4 530	31 330	4,8%	5,3%	6,6%	7,6%	7,2%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	110	580	560	460	220	1 930	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,3%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	70	480	620	600	360	2 130	0,2%	0,4%	0,5%	0,5%	0,6%
F - Construction	3 000	10 250	13 330	14 210	8 250	49 040	10,3%	7,9%	9,7%	11,4%	13,1%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	5 270	13 140	14 220	13 040	6 730	52 400	18,0%	10,2%	10,4%	10,5%	10,7%
H - Transports et entreposage	1 710	7 550	9 570	9 890	5 380	34 100	5,9%	5,9%	7,0%	8,0%	8,5%
I - Hébergement et restauration	2 670	5 720	6 160	5 260	2 700	22 510	9,1%	4,4%	4,5%	4,2%	4,3%
J - Information et communication	900	6 880	7 010	5 430	2 350	22 570	3,1%	5,3%	5,1%	4,4%	3,7%
K - Activités financières et d'assurance	1 650	13 950	16 510	15 360	6 680	54 150	5,6%	10,8%	12,0%	12,4%	10,6%
L - Activités immobilières	130	740	870	890	660	3 290	0,4%	0,6%	0,6%	0,7%	1,0%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 250	19 610	13 350	8 720	4 270	49 200	11,1%	15,2%	9,7%	7,0%	6,8%
N - Activités de services administratifs et de soutien	1 640	6 810	7 870	7 650	3 660	27 630	5,6%	5,3%	5,7%	6,2%	5,8%
O - Administration publique	2 730	15 520	17 750	14 410	6 470	56 880	9,3%	12,0%	12,9%	11,6%	10,3%
P - Enseignement (privé)	290	1 900	1 720	1 430	720	6 060	1,0%	1,5%	1,3%	1,2%	1,1%
Q - Santé humaine et action sociale	3 210	14 700	13 280	11 480	5 810	48 480	11,0%	11,4%	9,7%	9,2%	9,2%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	260	850	780	650	410	2 950	0,9%	0,7%	0,6%	0,5%	0,7%
S - Autres activités de services	570	2 040	2 000	1 730	980	7 320	2,0%	1,6%	1,5%	1,4%	1,6%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	40	380	1 110	2 100	1 890	5 520	0,1%	0,3%	0,8%	1,7%	3,0%
U - Activités extra-territoriales	0	110	210	300	200	820	0,0%	0,1%	0,2%	0,2%	0,3%
Z - Non déterminé	60	500	740	800	510	2 610	0,2%	0,4%	0,5%	0,6%	0,8%
Total	29 210	129 010	137 220	124 260	63 050	482 750	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 6 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité, la nationalité et la résidence (janvier 2023 - janvier 2024) – partie 1

	Recrutements				Fins de contrat			
	Frontaliers	Résidents luxembourgeois	Résidents étrangers	Total	Frontaliers	Résidents luxembourgeois	Résidents étrangers	Total
A - Agriculture, sylviculture et pêche	180	200	290	670	180	170	300	650
B - Industries extractives	20	0	10	30	20	10	10	40
C - Industrie manufacturière	4 030	530	1 380	5 940	4 440	800	1 490	6 730
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	130	140	70	340	80	110	50	240
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	220	80	50	350	210	60	50	320
F - Construction	8 050	1 110	4 380	13 540	8 920	1 450	5 520	15 890
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	9 850	3 290	4 280	17 420	9 460	3 790	4 100	17 350
H - Transports et entreposage	3 940	1 220	3 690	8 850	3 720	1 230	3 260	8 210
I - Hébergement et restauration	4 650	1 970	7 550	14 170	4 300	2 020	7 260	13 580
J - Information et communication	2 810	650	2 190	5 650	2 980	820	2 000	5 800
K - Activités financières et d'assurance	5 710	1 230	5 770	12 710	5 390	1 610	4 900	11 900
L - Activités immobilières	480	250	440	1 170	470	390	430	1 290
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6 730	1 770	7 050	15 550	6 360	1 890	6 100	14 350
N - Activités de services administratifs et de soutien	6 390	1 320	5 350	13 060	5 980	1 450	5 080	12 510
O - Administration publique	740	7 290	940	8 970	500	5 740	600	6 840
P - Enseignement (privé)	480	590	860	1 930	410	570	750	1 730
Q - Santé humaine et action sociale	5 180	4 960	3 340	13 480	4 270	4 720	2 880	11 870
R - Arts, spectacles et activités récréatives	440	410	400	1 250	390	430	350	1 170
S - Autres activités de services	850	730	900	2 480	790	760	770	2 320
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	420	310	2 970	3 700	450	340	3 130	3 920
U - Activités extra-territoriales	70	30	120	220	60	30	110	200
Z - Non déterminé	590	640	1 610	2 840	200	540	1 110	1 850
Total	61 960	28 720	53 640	144 320	59 580	28 930	50 250	138 760

Tableau 6 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité, la nationalité et la résidence (janvier 2023 - janvier 2024) – partie 2

	% du secteur dans les recrutements			% du secteur dans les fins de contrat		
	Frontaliers	Résidents luxembourgeois	Résidents étrangers	Frontaliers	Résidents luxembourgeois	Résidents étrangers
A - Agriculture, sylviculture et pêche	0,3%	0,7%	0,5%	0,3%	0,6%	0,5%
B - Industries extractives	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
C - Industrie manufacturière	6,5%	1,8%	2,6%	7,5%	2,8%	2,6%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,2%	0,5%	0,1%	0,1%	0,4%	0,1%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,4%	0,3%	0,1%	0,4%	0,2%	0,1%
F - Construction	13,0%	3,9%	8,2%	15,0%	5,0%	8,2%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	15,9%	11,5%	8,0%	15,9%	13,1%	8,0%
H - Transports et entreposage	6,4%	4,2%	6,9%	6,2%	4,3%	6,9%
I - Hébergement et restauration	7,5%	6,9%	14,1%	7,2%	7,0%	14,1%
J - Information et communication	4,5%	2,3%	4,1%	5,0%	2,8%	4,1%
K - Activités financières et d'assurance	9,2%	4,3%	10,8%	9,0%	5,6%	10,8%
L - Activités immobilières	0,8%	0,9%	0,8%	0,8%	1,3%	0,8%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10,9%	6,2%	13,1%	10,7%	6,5%	13,1%
N - Activités de services administratifs et de soutien	10,3%	4,6%	10,0%	10,0%	5,0%	10,0%
O - Administration publique	1,2%	25,4%	1,8%	0,8%	19,8%	1,8%
P - Enseignement (privé)	0,8%	2,1%	1,6%	0,7%	2,0%	1,6%
Q - Santé humaine et action sociale	8,4%	17,3%	6,2%	7,2%	16,3%	6,2%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	0,7%	1,4%	0,7%	0,7%	1,5%	0,7%
S - Autres activités de services	1,4%	2,5%	1,7%	1,3%	2,6%	1,7%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	0,7%	1,1%	5,5%	0,8%	1,2%	5,5%
U - Activités extra-territoriales	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%
Z - Non déterminé	1,0%	2,2%	3,0%	0,3%	1,9%	3,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 6 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité, la nationalité et la résidence (janvier 2023 - janvier 2024) – partie 3

	% des recrutements dans le secteur			Total
	Frontaliers	Résidents luxembourgeois	Résidents étrangers	
A - Agriculture, sylviculture et pêche	26,9%	29,9%	43,3%	100,0%
B - Industries extractives	66,7%	0,0%	33,3%	100,0%
C - Industrie manufacturière	67,8%	8,9%	23,2%	100,0%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	38,2%	41,2%	20,6%	100,0%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	62,9%	22,9%	14,3%	100,0%
F - Construction	59,5%	8,2%	32,3%	100,0%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	56,5%	18,9%	24,6%	100,0%
H - Transports et entreposage	44,5%	13,8%	41,7%	100,0%
I - Hébergement et restauration	32,8%	13,9%	53,3%	100,0%
J - Information et communication	49,7%	11,5%	38,8%	100,0%
K - Activités financières et d'assurance	44,9%	9,7%	45,4%	100,0%
L - Activités immobilières	41,0%	21,4%	37,6%	100,0%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	43,3%	11,4%	45,3%	100,0%
N - Activités de services administratifs et de soutien	48,9%	10,1%	41,0%	100,0%
O - Administration publique	8,2%	81,3%	10,5%	100,0%
P - Enseignement	24,9%	30,6%	44,6%	100,0%
Q - Santé humaine et action sociale	38,4%	36,8%	24,8%	100,0%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	35,2%	32,8%	32,0%	100,0%
S - Autres activités de services	34,3%	29,4%	36,3%	100,0%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	11,4%	8,4%	80,3%	100,0%
U - Activités extra-territoriales	31,8%	13,6%	54,5%	100,0%
Z - Non déterminé	20,8%	22,5%	56,7%	100,0%

Tableau 6 - Flux de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité, la nationalité et la résidence (janvier 2023 - janvier 2024) – partie 4

	Emplois salariés hors intérimaires en janvier 2024				% du secteur dans l'emploi salarié hors intérimaire en janvier 2024		
	Frontaliers	Résidents luxembourgeois	Résidents étrangers	Total	Frontaliers	Résidents luxembourgeois	Résidents étrangers
A - Agriculture, sylviculture et pêche	550	480	550	1 580	0,3%	0,4%	0,4%
B - Industries extractives	150	40	70	260	0,1%	0,0%	0,1%
C - Industrie manufacturière	22 230	3 360	5 750	31 340	10,2%	2,6%	4,2%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	610	1 080	230	1 920	0,3%	0,8%	0,2%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 060	800	260	2 120	0,5%	0,6%	0,2%
F - Construction	29 420	4 430	15 200	49 050	13,5%	3,4%	11,2%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	32 370	9 070	10 960	52 400	14,8%	7,1%	8,1%
H - Transports et entreposage	15 550	7 840	10 710	34 100	7,1%	6,1%	7,9%
I - Hébergement et restauration	8 700	2 830	10 980	22 510	4,0%	2,2%	8,1%
J - Information et communication	11 940	4 130	6 500	22 570	5,5%	3,2%	4,8%
K - Activités financières et d'assurance	25 120	9 470	19 560	54 150	11,5%	7,4%	14,4%
L - Activités immobilières	1 240	1 010	1 040	3 290	0,6%	0,8%	0,8%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	23 070	7 010	19 120	49 200	10,6%	5,4%	14,1%
N - Activités de services administratifs et de soutien	14 720	2 640	10 270	27 630	6,7%	2,1%	7,6%
O - Administration publique	4 480	48 350	4 050	56 880	2,0%	37,6%	3,0%
P - Enseignement (privé)	1 920	1 780	2 360	6 060	0,9%	1,4%	1,7%
Q - Santé humaine et action sociale	20 290	19 300	8 890	48 480	9,3%	15,0%	6,6%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	1 170	1 000	790	2 960	0,5%	0,8%	0,6%
S - Autres activités de services	2 590	2 530	2 190	7 310	1,2%	2,0%	1,6%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	830	680	4 010	5 520	0,4%	0,5%	3,0%
U - Activités extra-territoriales	270	130	420	820	0,1%	0,1%	0,3%
Z - Non déterminé	310	670	1 620	2 600	0,1%	0,5%	1,2%
Total	218 590	128 630	135 530	482 750	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 7 - Recrutements de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et le type de contrat (janvier 2023 - janvier 2024) – partie 1

	Recrutements					CDI	Total	Fins de contrat			% du secteur dans les recrutements	
	CDD				Total			CDD	CDI	Total	CDD	CDI
	<= 1 mois	2 - 6 mois	7 - 12 mois	> 12 mois								
A - Agriculture, sylviculture et pêche	60	80	60	0	200	470	670	170	480	650	0,5%	0,4%
B - Industries extractives	0	0	0	0	0	30	30	0	40	40	0,0%	0,0%
C - Industrie manufacturière	230	820	370	30	1 450	4 490	5 940	1 100	5 630	6 730	3,8%	4,2%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0	10	20	0	30	310	340	20	220	240	0,1%	0,3%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	0	20	20	0	40	310	350	20	300	320	0,1%	0,3%
F - Construction	610	1 650	370	40	2 670	10 870	13 540	2 400	13 490	15 890	6,9%	10,3%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	1 330	4 260	920	80	6 590	10 830	17 420	5 410	11 940	17 350	17,1%	10,2%
H - Transports et entreposage	310	1 150	570	50	2 080	6 770	8 850	1 380	6 830	8 210	5,4%	6,4%
I - Hébergement et restauration	910	2 100	630	50	3 690	10 480	14 170	3 030	10 550	13 580	9,5%	9,9%
J - Information et communication	220	610	170	60	1 060	4 590	5 650	940	4 860	5 800	2,7%	4,3%
K - Activités financières et d'assurance	100	1 900	610	180	2 790	9 920	12 710	2 170	9 730	11 900	7,2%	9,4%
L - Activités immobilières	30	80	30	10	150	1 020	1 170	110	1 180	1 290	0,4%	1,0%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	290	2 090	370	270	3 020	12 530	15 550	2 540	11 810	14 350	7,8%	11,9%
N - Activités de services administratifs et de soutien	2 140	2 560	480	50	5 230	7 830	13 060	4 000	8 510	12 510	13,5%	7,4%
O - Administration publique	950	690	1 050	410	3 100	5 870	8 970	2 320	4 520	6 840	8,0%	5,6%
P - Enseignement (privé)	70	530	200	410	1 210	720	1 930	1 090	640	1 730	3,1%	0,7%
Q - Santé humaine et action sociale	440	1 950	1 070	270	3 730	9 750	13 480	2 920	8 950	11 870	9,7%	9,2%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	160	190	220	80	650	600	1 250	570	600	1 170	1,7%	0,6%
S - Autres activités de services	80	250	160	70	560	1 920	2 480	440	1 880	2 320	1,4%	1,8%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	10	20	0	0	30	3 670	3 700	30	3 890	3 920	0,1%	3,5%
U - Activités extra-territoriales	40	20	80	20	160	60	220	120	80	200	0,4%	0,1%
Z - Non déterminé	50	100	50	10	210	2 630	2 840	130	1 720	1 850	0,5%	2,5%
Total	8 030	21 080	7 450	2 090	38 650	105 670	144 320	30 910	107 850	138 760	100,0%	100,0%

Tableau 7 - Recrutements de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et le type de contrat (janvier 2023 - janvier 2024) – partie 2

	% des recrutements dans le secteur		Total
	CDD	CDI	
A - Agriculture, sylviculture et pêche	29,9%	70,1%	100,0%
B - Industries extractives	0,0%	100,0%	100,0%
C - Industrie manufacturière	24,4%	75,6%	100,0%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	8,8%	91,2%	100,0%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	11,4%	88,6%	100,0%
F - Construction	19,7%	80,3%	100,0%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	37,8%	62,2%	100,0%
H - Transports et entreposage	23,5%	76,5%	100,0%
I - Hébergement et restauration	26,0%	74,0%	100,0%
J - Information et communication	18,8%	81,2%	100,0%
K - Activités financières et d'assurance	22,0%	78,0%	100,0%
L - Activités immobilières	12,8%	87,2%	100,0%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19,4%	80,6%	100,0%
N - Activités de services administratifs et de soutien	40,0%	60,0%	100,0%
O - Administration publique	34,6%	65,4%	100,0%
P - Enseignement (privé)	62,7%	37,3%	100,0%
Q - Santé humaine et action sociale	27,7%	72,3%	100,0%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	52,0%	48,0%	100,0%
S - Autres activités de services	22,6%	77,4%	100,0%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	0,8%	99,2%	100,0%
U - Activités extra-territoriales	72,7%	27,3%	100,0%
Z - Non déterminé	7,4%	92,6%	100,0%

Tableau 7 - Recrutements de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et le type de contrat (janvier 2023 - janvier 2024) – partie 3

	Emplois salariés hors intérimaires en janvier 2024			% du secteur dans l'emploi salarié hors intérimaire en janvier 2024	
	CDD	CDI	Total	CDD	CDI
A - Agriculture, sylviculture et pêche	70	1 510	1 580	0,3%	0,3%
B - Industries extractives	0	260	260	0,0%	0,1%
C - Industrie manufacturière	1 040	30 300	31 340	4,6%	6,6%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	20	1 900	1 920	0,1%	0,4%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	30	2 090	2 120	0,1%	0,5%
F - Construction	900	48 150	49 050	4,0%	10,5%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	3 430	48 970	52 400	15,2%	10,6%
H - Transports et entreposage	1 050	33 050	34 100	4,6%	7,2%
I - Hébergement et restauration	1 040	21 470	22 510	4,6%	4,7%
J - Information et communication	440	22 130	22 570	1,9%	4,8%
K - Activités financières et d'assurance	1 890	52 260	54 150	8,4%	11,4%
L - Activités immobilières	80	3 210	3 290	0,4%	0,7%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 810	47 390	49 200	8,0%	10,3%
N - Activités de services administratifs et de soutien	1 810	25 820	27 630	8,0%	5,6%
O - Administration publique	2 740	54 140	56 880	12,1%	11,8%
P - Enseignement (privé)	1 780	4 280	6 060	7,9%	0,9%
Q - Santé humaine et action sociale	3 470	45 010	48 480	15,4%	9,8%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	430	2 530	2 960	1,9%	0,5%
S - Autres activités de services	330	6 980	7 310	1,5%	1,5%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	10	5 510	5 520	0,0%	1,2%
U - Activités extra-territoriales	180	640	820	0,8%	0,1%
Z - Non déterminé	50	2 550	2 600	0,2%	0,6%
Total	22 600	460 150	482 750	100,0%	100,0%

Tableau 8 - Recrutements de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et la rémunération au voisinage du salaire social minimum (janvier 2023 - janvier 2024) - partie 1

	Recrutements				% du secteur dans les recrutements		
	Au voisinage du SSM			Supérieur au SSM	Total	Au voisinage du SSM	Supérieur au SSM
	SSM non qualifié	SSM qualifié	Total				
A - Agriculture, sylviculture et pêche	330	80	410	260	670	0,8%	0,3%
B - Industries extractives	0	10	10	20	30	0,0%	0,0%
C - Industrie manufacturière	1 260	840	2 100	3 830	5 930	4,3%	4,0%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	20	10	30	310	340	0,1%	0,3%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	90	50	140	210	350	0,3%	0,2%
F - Construction	3 010	2 020	5 030	8 510	13 540	10,3%	8,9%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	6 990	2 140	9 130	8 290	17 420	18,8%	8,7%
H - Transports et entreposage	2 060	1 580	3 640	5 210	8 850	7,5%	5,4%
I - Hébergement et restauration	7 320	1 630	8 950	5 220	14 170	18,4%	5,5%
J - Information et communication	530	460	990	4 660	5 650	2,0%	4,9%
K - Activités financières et d'assurance	1 760	270	2 030	10 680	12 710	4,2%	11,2%
L - Activités immobilières	200	140	340	840	1 180	0,7%	0,9%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 960	990	2 950	12 600	15 550	6,1%	13,2%
N - Activités de services administratifs et de soutien	1 950	880	2 830	10 230	13 060	5,8%	10,7%
O - Administration publique	890	210	1 100	7 880	8 980	2,3%	8,2%
P - Enseignement (privé)	220	380	600	1 330	1 930	1,2%	1,4%
Q - Santé humaine et action sociale	2 800	1 220	4 020	9 460	13 480	8,3%	9,9%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	340	120	460	790	1 250	0,9%	0,8%
S - Autres activités de services	710	410	1 120	1 350	2 470	2,3%	1,4%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	900	210	1 110	2 590	3 700	2,3%	2,7%
U - Activités extra-territoriales	20	20	40	180	220	0,1%	0,2%
Z - Non déterminé	1 350	230	1 580	1 260	2 840	3,3%	1,3%
Total	34 710	13 900	48 610	95 710	144 320	100,0%	100,0%

Tableau 8 - Recrutements de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et la rémunération au voisinage du salaire social minimum (janvier 2023 - janvier 2024) - partie 2

	% des recrutements dans le secteur		
	Au voisinage du SSM	Supérieur au SSM	Total
A - Agriculture, sylviculture et pêche	61,2%	38,8%	100,0%
B - Industries extractives	33,3%	66,7%	100,0%
C - Industrie manufacturière	35,4%	64,6%	100,0%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	8,8%	91,2%	100,0%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	40,0%	60,0%	100,0%
F - Construction	37,1%	62,9%	100,0%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	52,4%	47,6%	100,0%
H - Transports et entreposage	41,1%	58,9%	100,0%
I - Hébergement et restauration	63,2%	36,8%	100,0%
J - Information et communication	17,5%	82,5%	100,0%
K - Activités financières et d'assurance	16,0%	84,0%	100,0%
L - Activités immobilières	28,8%	71,2%	100,0%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19,0%	81,0%	100,0%
N - Activités de services administratifs et de soutien	21,7%	78,3%	100,0%
O - Administration publique	12,2%	87,8%	100,0%
P - Enseignement (privé)	31,1%	68,9%	100,0%
Q - Santé humaine et action sociale	29,8%	70,2%	100,0%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	36,8%	63,2%	100,0%
S - Autres activités de services	45,3%	54,7%	100,0%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	30,0%	70,0%	100,0%
U - Activités extra-territoriales	18,2%	81,8%	100,0%
Z - Non déterminé	55,6%	44,4%	100,0%

Tableau 8 - Recrutements de main-d'œuvre salariée non intérimaire selon le secteur d'activité et la rémunération au voisinage du salaire social minimum (janvier 2023 - janvier 2024) - partie 3

	Emplois salariés hors intérimaires en janvier 2024			% du secteur dans l'emploi salarié hors intérimaire en janvier 2024	
	Au voisinage du SSM	Supérieur au SSM	Total	Au voisinage du SSM	Supérieur au SSM
A - Agriculture, sylviculture et pêche	690	890	1 580	1,0%	0,2%
B - Industries extractives	30	230	260	0,0%	0,1%
C - Industrie manufacturière	3 820	27 520	31 340	5,5%	6,7%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	30	1 890	1 920	0,0%	0,5%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	180	1 940	2 120	0,3%	0,5%
F - Construction	7 170	41 880	49 050	10,3%	10,1%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	16 530	35 870	52 400	23,6%	8,7%
H - Transports et entreposage	6 260	27 830	34 090	9,0%	6,7%
I - Hébergement et restauration	11 170	11 340	22 510	16,0%	2,7%
J - Information et communication	1 260	21 310	22 570	1,8%	5,2%
K - Activités financières et d'assurance	1 250	52 900	54 150	1,8%	12,8%
L - Activités immobilières	550	2 740	3 290	0,8%	0,7%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 870	46 330	49 200	4,1%	11,2%
N - Activités de services administratifs et de soutien	3 250	24 380	27 630	4,6%	5,9%
O - Administration publique	1 290	55 590	56 880	1,8%	13,5%
P - Enseignement (privé)	400	5 660	6 060	0,6%	1,4%
Q - Santé humaine et action sociale	7 520	40 960	48 480	10,8%	9,9%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	540	2 420	2 960	0,8%	0,6%
S - Autres activités de services	2 340	4 970	7 310	3,3%	1,2%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ou producteurs	990	4 530	5 520	1,4%	1,1%
U - Activités extra-territoriales	30	790	820	0,0%	0,2%
Z - Non déterminé	1 750	860	2 610	2,5%	0,2%
Total	69 920	412 830	482 750	100,0%	100,0%